



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION



ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT DE GESTION

**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MAITRISE EN GESTION**

OPTION : FINANCES ET COMPTABILITE

***LES LOGICIELS DE COMPTABILITE :
ANALYSE DE LA TENDANCE DES CHOIX DES
ENTREPRISES MALGACHES***

Présenté par :

MANAGNA Nazirah

Sous l'encadrement pédagogique de :

Monsieur RAKOTOMAHENINA Pierre Benjamin,

Maître de conférences

Promotion : NYAVO

Année Universitaire : 2012 - 2013

Session : 14 mai 2014

REMERCIEMENTS

Nous ne saurions commencer cette étude sans exprimer notre reconnaissance à **DIEU** tout puissant et à tous ceux qui de près ou de loin, nous ont aidé et encouragé pour la réalisation de ce travail,

Nous adressons nos plus vifs remerciements à :

- Monsieur **RAMANOELINA Armand René Panja**, Professeur titulaire, Président de l'Université d'Antananarivo, pour nous avoir formés efficacement ;
- Monsieur **RAKOTO David Olivaniaina**, Maître de conférences et Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie, pour les différentes formations aptes à faire face au monde professionnel ;
- Monsieur **ANDRIAMASIMANANA Origène Olivier**, Maître de conférences, Chef de Département gestion, pour nous avoir bien dirigés dans notre parcours universitaire;
- Madame **ANDRIANALY Saholiarimanana**, Professeur titulaire, Directeur du Centre d'Etude et de Recherche en Gestion ; qui nous a donné tout au long de la préparation de ce mémoire l'autorisation de faire des recherches auprès de la CERG, qu'elle reçoive notre profonde gratitude ;
- Monsieur **RAKOTOMAHENINA Pierre Benjamin**, Maître de conférences, notre Encadreur pédagogique ; pour avoir corrigé et dirigé ce mémoire et qui nous a honorée en acceptant de nous prodiguer ses conseils ;

Et à tous les autres enseignants de la faculté DEGS, c'est grâce à eux que nous avons acquis plusieurs connaissances pratiques et techniques de base nécessaires à l'exercice de notre future fonction.

Notre reconnaissance s'adresse également à tout le personnel administratif dans le département Gestion et à tous les amis pour leurs soutiens de toute sorte.

Enfin, nous tenons à adresser nos sincères remerciements à nos chers parents et à toute la famille, grâce à leurs efforts considérables, nous avons pu arriver à ce stade final de nos études ;

Pour ce dévouement, nos les admirons et les remercions très vivement.

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	III
LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES ABREVIATIONS	V
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I- MATERIELS ET METHODES	7
Section 1 : MATERIELS UTILISES	7
Section 2 : METHODES DE RECHERCHE.....	15
CHAPITRE 2 : RESULTATS OBTENUS	23
Section 1 : RESULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES ENTREPRISES.....	23
Section 2 : RESULTATS SUR LA QUALITE DES INFORMATIONS ET DES NIVEAUX TECHNIQUES DES LOGICIELS	27
Section 3 : RESULTATS OBTENUS DE LA CONFORMITE DES LOGICIELS AUX NORMES PCG 2005	33
CHAPITRE III : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	37
Section 1 : DISCUSSION PORTANT SUR LES RESULTATS ET LES HYPOTHESES MAINTENUES	38
Section 2 : ANALYSE FFOM SUR LES LOGICIELS DE COMPTABILITE DISPONIBLES A MADAGASCAR	48
Section 3 : RECOMMANDATIONS GENERALES	54
CONCLUSION GENERALE	61
BIBLIOGRAPHIE	VI
LISTE DES ANNEXES.....	VIII
TABLE DES MATIERES.....	XIV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Chronogramme du travail	21
Tableau n°2 : Nombre des entreprises ayant utilisé un logiciel comptable	24
Tableau n°3 : Points forts et points faibles du logiciel SAGE selon la qualité des informations financières.....	49
Tableau n°4 : Points forts et points faibles du logiciel Ciel Compta selon la qualité d'informations financières.....	49
Tableau n°5 : Points forts et points faibles des autres logiciels selon les qualités d'informations financières.....	50
Tableau n°6 : Points forts et points faibles du logiciel SAGE selon les niveaux techniques	51
Tableau n°7 : Points forts et points faibles du logiciel Ciel compta selon les niveaux techniques.....	51
Tableau n°8 : Points forts et points faibles des autres logiciels selon les niveaux techniques.....	52
Tableau n°9 : Points forts et points faibles de logiciel SAGE vis-à-vis des normes.....	53
Tableau n°10 : Points forts et points faibles de logiciel Ciel vis-à-vis des normes	53
Tableau n°11 : Points forts et points faibles vis-à-vis des normes des autres logiciels	54

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Répartition des entreprises utilisant un logiciel de comptabilité	24
Figure n°2 : Raisons prédefinies du choix	25
Figure n°3 : Répartition des logiciels selon les secteurs d'activité	26
Figure n°4 : Fiabilité des informations financières issues des logiciels	28
Figure n°5 : Evolution des logiciels de comptabilité	29
Figure n°6 : Intelligibilité des informations financières obtenues des logiciels	29
Figure n°7 : Comparabilité des informations financières	30
Figure n°8 : Niveau technique de la gestion d'erreur.....	31
Figure n°9 : Niveau technique de la sécurité et de la confidentialité	32
Figure n°10 :Niveau technique de la maintenance des logiciels de comptabilité.....	32
Figure n°11 :Conformité de SAGE aux normes	34
Figure n°12 :Conformité des autres logiciels aux normes.....	34
Figure n°13 :Conformité de Ciel compta aux normes.....	35

LISTE DES ABREVIATIONS

CE	: Clôture de l'Exercice
COMADIE	: Compagnie Manutention de Diego
CR	: Compte de Résultat
DAF	: Directeur Administratif et Financier
EB	: Etat Budgétaire
FFOM	: Forces Faiblesses Opportunités Menaces
GL	: Grand livre
IAS	: International Accounting System
IFRS	: International Financial Reporting Standards
PCG	: Plan Comptable Général
PFOI	: Pêche et Froid de l'Océan Indien
SECREN	: Société d'Etude, Construction et de Réparation Naval
SJ	: Saisie des journaux
SWOT	: Strength Weakness Opportunities Menaces
TFT	: Tableau de Flux de Trésorerie
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée

INTRODUCTION GENERALE

De nos jours, face au contexte économique où le phénomène de mondialisation prend toute son essence, le monde de la nouvelle technologie connaît un fort développement et s'articule dans de nombreux secteurs (téléphone, informatique,...). Ce changement attire l'attention des entreprises qui souhaitent maintenir à niveau leurs activités. Ainsi, il est nécessaire d'améliorer les produits existants afin qu'ils soient pérennes et plus adaptables aux besoins de leurs clients ; étant donné les menaces que peuvent représenter cette évolution lorsque leur concurrent offre incessamment de nouveaux produits sur le marché.

Par ailleurs, l'utilité que représentent ces technologies est le reflet des besoins que leur consommateur a nécessairement à satisfaire. Par conséquent, pour une entreprise, la technologie de l'informatique notamment les logiciels, l'aide beaucoup dans l'organisation des tâches internes ; comme par exemple, les tâches commerciales, de gestion d'approvisionnement, ... et financières. Pour ces dernières de nombreux logiciels sont mis sur le marché pour aider les entreprises dans son organisation comptable.

Actuellement, toutes les entreprises ont une obligation de tenir une comptabilité. Elle a pour objectif essentiel de donner une image fidèle de l'entité et ainsi, de fournir aux lecteurs et utilisateurs les informations utiles et sincères sur sa situation, sa performance et les opérations qu'elle réalise. Ce sont l'une des raisons majeures pour lesquelles le logiciel de comptabilité fût été créé étant donné que ce dernier offre une facilité de travail, et aussi présente un réel intérêt pour les entreprises.

En général, un logiciel de comptabilité est un programme informatique permettant d'assurer toutes (ou presque toutes) les tâches de la comptabilité pour établir la valeur et le gain d'une entreprise¹. C'est un logiciel informatique qui enregistre et traite les transactions comptables à l'intérieur de modules fonctionnels comme la comptabilité fournisseurs, la comptabilité clients, la paie et le Grand livre, etc. En effet, il fonctionne comme un système d'information comptable. Il peut être développé spécifiquement par l'entreprise qui l'utilise, et peut être acheté à un fournisseur de logiciel, ou être une combinaison d'un progiciel applicatif acheté à un fournisseur avec des adaptations locales². Sa complexité et son coût sont variables en fonction des besoins de l'entreprise qui l'utilise. Les logiciels comptables permettent des

¹ <http://www.becompta.be/modules/dictionnaire/150-comptable-logiciel-comptable.html> du 29 janvier 2014

² <http://www.e-economic.fr/logiciel/termes-comptables/logiciel-de-comptabilite> du 29 janvier 2014

gains considérables de temps et de réduction de coût, etc... par l'utilisation de bases de données non redondantes mises progressivement à jours par l'entreprise (liste des clients, fournisseurs, articles vendus et achetés,...).

Les documents comptables peuvent être modifiés et imprimés et par conséquent, peuvent être diffusés plus rapidement. Cet outil est souvent le premier pas vers une intégration complète du système d'information. Ainsi, ces logiciels ont pour objectif d'assurer l'unicité de l'information, l'homogénéisation des processus, une information actualisée en permanence, la centralisation des entités distantes et l'interactivité par le réseau.

Un logiciel comptable est traditionnellement apte à répondre à certaines fonctions :

- Achat / vente : comptabilisation des factures d'achat et de vente ;
- Banque : comptabilisation des relevés bancaires et cartes (et caisse ou lettre de change) ;
- Opérations diverses : Comptabilisation des immobilisations acquises ou cédées selon la facture et la Comptabilisation des écritures de fin d'année : stock, amortissements, provisions, régularisation... ;
- Imputation des états financiers et autres documents de synthèse.

Il y a différentes sortes de logiciels de comptabilité qui varient selon la taille de l'activité et les exigences des utilisateurs.

Dans le cadre de la comptabilité personnelle, les logiciels sont souvent trouvés dans la grande distribution ou les magasins spécialisés (ou librement sur internet). Ils permettent de réaliser le lien entre les comptes bancaires et les dépenses personnelles des ménages. Il est ainsi possible de vérifier la nature de leurs dépenses avec plus d'efficacité et de pointer leurs relevés bancaires informatiquement. De nombreuses banques proposent d'ailleurs de recevoir ces relevés sous abonnement bancaire via l'internet directement sous un format utilisable par ces logiciels pour éviter de retaper l'ensemble des informations.

Au niveau de la comptabilité des petites et moyennes entreprises, le logiciel est souvent accompagné d'un logiciel de gestion commerciale (création de facture, bon de commande et de livraison) et d'un logiciel de paye. Ces logiciels permettent de réaliser le suivi du bon de commande jusqu'au paiement du client ou des salariés. Toute l'exploitation de l'entreprise peut être ainsi facilement analysée. Les documents comptables peuvent être générés automatiquement.

Pour la comptabilité des grandes entreprises, les logiciels comptables les plus complexes et les plus chers font généralement partie d'une suite de logiciels souvent connue

sous l'expression *progiciels de gestion intégrés* (Enterprise ressource planning ou ERP en anglais). Incluant les fonctionnalités des logiciels des petites entreprises, ces logiciels autorisent l'intégration de la comptabilité analytique, les techniques de gestion des stocks, la stratégie...

Malgré son retard dans le développement, Madagascar ne laisse pas se passer de toute cette nouvelle technologie. Le pays possède de nombreux atouts. Ses entreprises se concentrent sur plusieurs activités. Sur ce fait, elles sont concernées par le développement de la technologie nouvelle quelle que soit leur activité. Etant donné qu'il est indispensable de se passer de la comptabilité pour bien mener les comptes d'une entreprise, le logiciel comptable en est devenu un acteur incontournable. D'ailleurs, la comptabilité est considérée comme un outil de gestion efficace pour donner une vue globale et synthétique des comptes de l'entreprise. Ainsi, les entreprises malgaches décident d'utiliser la nouvelle technologie plus avancée qui s'agit particulièrement des logiciels de comptabilité. Les offres de logiciels sont de plus en plus nombreuses et varient en fonction des besoins.

En raison du développement du marché, de nombreuses entités font maintenant appel à des logiciels comptables vu qu'ils contribuent dans une large mesure à un gain notable pour les traitements des informations financières. Les nouvelles technologies nous sont d'une aide considérable pour accroître sans cesse les performances dans tous les domaines d'activités.

A Madagascar, le Plan Comptable General (PCG) malgache constitue un moyen pour rendre les comptes plus rigoureux. Il est une dérivée du PCG français. Etant donné la convergence des normes nationales (PCG) aux normes internationales (IAS), les logiciels comptables sont conçus essentiellement selon les besoins internationaux de la comptabilité. Mais aujourd'hui, les offres de logiciels de comptabilité en font parties de notre système de comptabilité.

Cependant, il faut noter que l'utilisation de la technologie nouvelle procure non seulement une aptitude de connaissance, mais aussi une capacité de pouvoir l'utiliser sans hasard.

Actuellement à Madagascar, comme dans d'autres pays, l'utilisation d'un logiciel comptable est devenue une nécessité pour chaque entreprise pour mieux adapter à la nouvelle technologie. En outre, les besoins des entreprises se résument à leur performance dans l'exercice de leur activité dans le cadre de l'organisation comptable.

En effet, vu qu'il existe de plusieurs offres sur le marché national, il est primordial de faire une analyse fondée sur le choix d'un logiciel de comptabilité à utiliser dans une entreprise. En matière de logiciel, c'est toujours plus pratique d'avoir celle qui est le plus

adapté à ce que l'on a besoin. D'ailleurs, l'existence de nombreux produits offerts sur le marché implique la différence en termes de qualité et/ou de quantité de ces produits. Ce qui suscite de doute quant à la fiabilité de certains logiciels, et de plus, si le système comptable ou la comptabilité sont régies par des théories ou des méthodes essentiellement universelles, et que les objectifs des entreprises dans ce contexte sont homogènes ; c'est-à-dire la rentabilité et l'organisation financière. Ainsi, cela nous amène à poser la question : *quelle est l'orientation des entreprises malgaches sur les logiciels de comptabilité face aux offres disponibles ?* Des questions qui méritent de réflexion, étant donné que le succès d'une entreprise en matière de la politique administrative et financière dépend quasiment de son choix parmi les logiciels existants. La réponse à ces interrogations sera indiquée en décortiquant le thème de ce mémoire qui est : « *les logiciels de comptabilité : analyse de la tendance des choix des entreprises malgaches* ».

L'objectif global à atteindre par cette étude est de donner une évaluation concrète sur le choix de ces entreprises aux produits disponibles et ainsi que leur performance à améliorer leur gestion. Ainsi, les objectifs spécifiques sont premièrement, de faire apparaître le logiciel de comptabilité le plus adapté aux besoins des entreprises implantées à Madagascar ; deuxièmement, de faire sortir l'aptitude à donner les meilleurs résultats de ces logiciels pour les traitements des informations financières ; et finalement, de voir la limite du logiciel de comptabilité en vertu aux normes de comptabilité en vigueur. Suivant les objectifs susmentionnés, nous devons faire des analyses exhaustives afin de pouvoir pousser à fond notre travail. En effet, la définition de ces trois objectifs nous amène à diriger nos analyses sous trois principales hypothèses :

- **Hypothèse 1 :** Le choix des entreprises vis-à-vis des logiciels comptables repose sur leurs besoins en termes de la comptabilité ;
- **Hypothèse 2 :** Le logiciel de comptabilité le plus choisi permet de donner des résultats de qualité par rapport à ceux qui sont moins choisis;
- **Hypothèse 3 :** Le logiciel comptable choisi inclut les normes que les entreprises sont contraintes de suivre.

Après la présentation de ces hypothèses de la recherche, l'éventuelle question qui reste à soulever c'est : quels sont les résultats attendus ? En effet, nous espérons voir au bout de nos analyses, que ceux qui sont les plus utilisés répondent donc aux besoins de l'ensemble des entreprises. D'ailleurs, nous allons apercevoir préalablement que l'appréciation des résultats obtenus du traitement des informations est caractérisée par le niveau de satisfaction des

utilisateurs. Finalement, nous tenterons de prouver que le logiciel le plus utilisé répond aux normes aussi bien nationales qu'internationales, puisque d'une part les entreprises sont régies par des règlements étatiques et d'autre part, elles doivent répondre aux exigences de leurs apporteurs qui sont la plupart des sociétés internationales, des groupes, des conglomérats.

Dans le sens de cette étude, ce sujet représente des intérêts de valeur pour les entreprises et pour les étudiants. Pour les entreprises, les consommateurs ou fournisseurs, elles doivent être informées de la présence d'une création récente du logiciel comptable dans le domaine de la nouvelle technologie, et de faire sortir le logiciel comptable qui est en conformité avec les besoins des entreprises malgaches. Pour l'étudiant, elle donnera la possibilité d'appliquer les connaissances théoriques acquises en classe, d'élargir les connaissances à travers des recherches effectuées, d'avoir un point de vue sur le monde professionnel grâce aux enquêtes menées durant les visites auprès des différentes entreprises, de donner une forte motivation de vouloir intégrer dans le milieu professionnel et enfin, de stimuler leur dynamisme grâce à la descente sur terrain.

A cet effet, une enquête a été menée auprès de différents types d'entreprises situés dans la ville d'Antsiranana, le département de la comptabilité de chacune d'elle pour être plus précis. Les entretiens accordés par le responsable de chaque département ont permis d'amasser suffisamment d'informations pour rédiger ce livre. Alors, pour étudier de façon plus précise nos travaux de recherche, nous allons maintenant structurer notre travail en trois grands chapitres :

- ✓ Le premier chapitre met en exergue les matériels et les méthodes de recherche utilisés. Dans la première section, nous allons présenter les matériels utilisés. Ceci montrera les informations concernant la zone d'études c'est-à-dire les différents types d'entreprises auprès desquelles nous avons exécuté notre enquête et les services de la comptabilité où nous avons effectués notre entretien, nous montrerons ces entreprises suivant leur activité principale.

Dans cette même section, nous abordons tout d'abord les types des documents utilisés comme les théories concernant les logiciels de comptabilité, ensuite nous présentons dans la deuxième section les différentes moyens utilisés dans la collecte des données que ce soit primaire ou secondaire.

- ✓ Le deuxième chapitre portera sur les résultats des enquêtes effectuées. Ce chapitre se subdivise en trois sections. La première consiste à présenter les résultats sur l'adéquation des logiciels de comptabilités aux besoins des entreprises en matière de comptabilité ; notamment

d'après le point de vue des entreprises enquêtées. La deuxième concerne les résultats sur le niveau technique de chaque logiciel et la nature de traitement des informations financières en se référant aux informations obtenues des entreprises. Enfin, la troisième section décrit le résultat sur les options des logiciels de comptabilité. Dans cette dernière section, nous amènerons les résultats sur la limite des options de ces logiciels vis-à-vis des normes de comptabilité en vigueur et la convergence de choix des entreprises aux offres disponibles à Madagascar.

✓ Le troisième chapitre sur les discussions les résultats obtenus et des recommandations à suggérer. Ce dernier chapitre est divisé en trois sections : tout d'abord, nous discuterons les points forts et les points faibles des logiciels de comptabilité envers des qualités des traitements des informations financières. Ensuite, nous discuterons encore sur les points forts et les points faibles mais sur leur niveau technique. Et enfin, nous discuterons finalement sur la faculté de ces logiciels à suivre les normes de comptabilité établies à Madagascar. Pour terminer, nous donnerons la recommandation que nous jugeons nécessaires aux entreprises que ce soient productrices ou utilisatrices, afin d'améliorer l'emploi de logiciels comptables à Madagascar.

CHAPITRE I- MATERIELS ET METHODES

A l'heure actuelle, quasi-totalité des entreprises ont choisis un système comptable informatisé pour leurs travaux comptables. L'utilisation de l'informatique et des logiciels de comptabilité a rendu caduque la tenue manuelle de la comptabilité. Le logiciel de comptabilité est l'outil avec des fonctionnalités adaptées au travail quotidien de la comptabilité.

Ce chapitre est donc consacré à la partie descriptive concernant les matériels adaptés pour réaliser cette étude et la méthode de la collecte et de traitement des données pour la vérification des hypothèses établies. Ainsi, ce chapitre sera divisé en deux (2) sections bien distinctes ; à savoir les matériels proprement utilisés et la méthode de collecte des données.

De ce fait, la première section sera par suite divisée en deux sous sections dont nous allons présenter en premier lieu la justification du choix de la zone d'études qui met en exergue les différents types d'entreprises et les activités qui caractérisent chacune d'elle et en second lieu quelques outils théoriques sur la comptabilité et sur le logiciel comptable. Et la deuxième section ainsi divisée en trois sous sections se focalisera sur les méthodes de collecte des données, la méthode d'exploitation des données, les limites rencontrées dans l'élaboration de ce mémoire et finalement, le chronogramme du travail.

Section 1 : MATERIELS UTILISES

Un matériel est un ensemble d'objets nécessaires utilisés dans le bon déroulement d'une étude. Pour cela nous allons voir dans cette section la justification du choix de la zone d'études avec la présentation de ces différentes entreprises enquêtées et les documents utilisés lors de la rédaction. Ainsi, nous allons voir d'abord la justification du choix de la zone d'études.

1-1 : Justification du choix de la zone d'études

Pour confirmer que le logiciel de comptabilité est performant pour les entreprises malgaches, il est nécessaire de faire des séries d'enquêtes auprès des entreprises plutôt que de se concentrer sur une seule entreprise.

Le système comptable des entreprises permet surtout de savoir sa raison d'être. Et comme le monde évolue, elles tournent vers un système comptable informatisé en utilisant un logiciel de comptabilité qui répond à leurs besoins respectifs. Les entreprises sont variées dans les différents secteurs et selon leur principale activité et ont de taille différente.

1-1-1 : Présentation de la zone d'études

Cette étude a été effectuée auprès des entreprises implantées dans le district d'Antsiranana I. C'est une ville située à l'extrême Nord de Madagascar. Elle possède plusieurs entreprises dont nous pouvons dénombrer des industrielles, commerciales, services et agro-alimentaires.

Ainsi, nous avons visité pour le choix des entreprises industrielles, puisque ce sont leurs activités qui ont pendant longtemps été favorisées, en particulier dans le cadre des aides à l'investissement. Une entreprise industrielle est une entité privée de taille plus ou moins importante qui produit des biens. Elle réunit des personnes, qui travaillent ensemble grâce à des moyens financiers et techniques, c'est-à-dire des machines, des ordinateurs mais surtout de savoir-faire. Nous avons visité, à l'exemple de la société SECREN SA, SOMATOLES. Ensuite, nous avons rencontré des entreprises agro-alimentaires dont l'ensemble des activités consiste au traitement et au conditionnement des produits agricoles et élevages destinés à l'alimentation. Comme le cas de la société PFOI et de la compagnie salinière de Madagascar. Et nous avons visité aussi des entreprises commerciales qui dominent sur le marché. Une entreprise commerciale comme son nom l'indique, ne réalise que des opérations d'achats-reventes ; c'est-à-dire elles se définissent par l'achat de marchandise qu'elles vont revendre en état. Parmi elles sont la société SALAMA, une grossiste de médicament, et le GALANA importation et vente des produits pétroliers.

Enfin nous avons consacré sur des entreprises de services. Ces derniers tiennent une place dans la plupart des entreprises que nous avons visitées. La majorité sont des entreprises de service tels sont le Grand Hôtel de Diego Suarez, la COMADIE, un établissement de formation et d'autres entreprises. Il s'agit d'une entreprise qui réalise des prestations de service. Une prestation de service est un produit qui n'est pas matériel mais qui est nécessaire à l'usage d'une personne, c'est-à-dire de donner des aides au temps et au moment voulus.

1-1-2 : Activités de ces entreprises

Rappelons que, nous avons fait une série d'enquête auprès des entreprises auxquelles leurs secteurs d'activités se divisent en quatre types différents. Tout d'abord, les entreprises industrielles, elles sont des sociétés de taille plus ou moins importante qui produit des biens. Des matières sont transformées dans ces entreprises et prêtées à être mis sur le marché pour la consommation. En d'autre termes, elles transforment des matières premières en produit finis ou semi-finis afin de vendre à d'autres entreprises ou directement à des ménages. Elles réunissent dans différents secteurs aux services des personnes qui travaillent ensemble et

représentent chacune une fonction bien définie grâce à des moyens financiers et techniques, c'est-à-dire des machines, des ordinateurs mais surtout de savoir-faire.

Les entreprises industrielles doivent s'investir et surtout innover sans cesse pour faire évoluer la qualité et la quantité de produits. Les investissements et les innovations peuvent aussi concerner la recherche et le développement afin de développer certains produits ou d'en créer de nouveaux.

Quant aux entreprises agroalimentaires, elles ont un type d'activité qui comprend l'ensemble des entreprises du secteur primaire et secondaire, et participent à la production de produits alimentaires finis. Le secteur de l'agroalimentaire peut ainsi être défini en deux sous-ensembles :

- l'industrie agroalimentaire, qui transforme des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés essentiellement à la consommation humaine. Très hétérogène, ce secteur recouvre plusieurs familles d'activités, elles-mêmes subdivisées en de nombreux domaines. Trois activités sont qualifiées d'artisanales : la charcuterie, la boulangerie-pâtisserie et la pâtisserie. Il existe aussi des filières beaucoup plus concentrées et automatisées telles que la sucrerie, la brasserie, l'huilerie, l'industrie laitière, l'industrie de poissonnerie, la meunerie et les boissons. Elle ne doit pas être confondue avec l'agro-industrie qui comprend, outre l'agroalimentaire, la transformation des matières premières issues de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie en produits non alimentaires, comme les biocarburants, les biomatériaux et les biotechnologies industrielles ("biotechnologies blanches").

- l'agriculture élève les produits vivants, cultive les plantes et fruits, et les fournit à l'industrie agroalimentaire. La production agricole et les revenus des agriculteurs dépendent en grande partie des exigences et des besoins de l'industrie agroalimentaire, qui souhaitent généralement avoir des matières premières à bas prix. Les exploitations agricoles sont ainsi soumises à des prix contraignants pour assurer les marges des industries agroalimentaires. De plus, ces derniers ont tendance à exclure les petites exploitations, favorisant l'agriculture intensive.

Pour le cas des entreprises commerciales, qui dominent sur le marché. De façon générale, une activité commerciale est une activité menée avec l'intention de réaliser des profits. Les entreprises commerciales ont pour but d'acheter des marchandises et de revendre sans transformer. Elle sert à présenter l'offre finale de marchandises au consommateur. Elle contribue beaucoup à la valeur ajoutée d'un produit. Elles achètent des marchandises auprès

des fournisseurs qui peuvent être soit des entreprises industrielles en générale, soit des entreprises commerciales bien précises et qu'elles revendent sans transformation à leurs clients. Elles ne réalisent aucune autre principale activité. L'activité commerciale représente dans l'économie, la fonction qui permet de fournir un produit sur le marché.

Et enfin, les entreprises de service sont des entreprises qui réalisent des prestations de service envers leurs clients. Une prestation de service est une activité qui répond à une demande externe. Elle est délimitée dans le temps et définie entre le prestataire et le commanditaire. Elle est un produit qui n'est pas matériel mais qui est nécessaire à l'usage d'une personne.

1-2 : Outils théoriques

Pour bien aborder cette théorie générale sur le logiciel de comptabilité, il nous est nécessaire de voir, la notion sur la comptabilité et d'étudier la notion sur le logiciel comptable.

1-2-1 : Notion sur la comptabilité

La comptabilité joue un rôle très important dans la gestion d'une entreprise ou d'une entité économique donnée. Elle assure le fonctionnement fondamental d'information que ce soit pour l'entreprise elle-même ou pour différents acteurs externes.

A l'origine, la comptabilité est un simple instrument de la constatation de situation juridique, par exemple : état de cessation de paiement ou insolvabilité de l'entreprise. C'est aussi un état de renseignement car la consultation du compte de résultat et du bilan permet au dirigeant de l'entreprise de constater respectivement la rentabilité et la situation financière c'est-à-dire si elle est bénéficiaire ou déficitaire.

➤ Définition :

D'après le nouveau PCG 2005, la comptabilité³ est un système d'organisation de l'information financière permettant :

- de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées ;
- et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

³ Plan comptable 2005

➤ **Utilité :**

La comptabilité a pour but de produire de l'information financière aussi bien pour éclairer la gestion et la prise de décision des dirigeants de l'entreprise que pour satisfaire à des obligations à l'égard des tiers. De ce point de vue, elle connaît donc un double rôle aussi bien qu'interne et externe. La comptabilité a pour rôle principal d'enregistrer l'ensemble de flux impliquant l'entreprise c'est-à-dire une incidence sur l'un des éléments de son patrimoine. En d'autre terme, la comptabilité générale consiste à saisir, classer et enregistrer l'ensemble de flux relatifs à l'activité d'une société pour pouvoir fournir, après traitement, l'ensemble des données exploitables par les agents économiques intéressés. Elle regroupe l'ensemble des techniques qui permettent d'aboutir aux documents comptables récapitulatifs que sont le bilan et le compte de résultat, la balance, etc. Elle aide aussi à vérifier le bien-fondé de décisions prises et de suivre au jour le jour la situation de la trésorerie.

➤ **Objectifs :**

La comptabilité constitue la base du système d'information économique et financière de l'entreprise. Devenu une aide à la gestion et à la prise de décision, le rôle du système comptable a évolué avec le temps. Elle est ainsi passée d'un simple rôle d'enregistrement de la transaction et de calcul des coûts à un instrument indispensable à l'analyse et au diagnostic financier. En effet, elle répond à plusieurs objectifs.

Tout d'abord, elle permet de connaître périodiquement la situation de l'entreprise vis à vis des tiers, tels que : les clients, les fournisseurs, les salariés, les banques, l'Etat (percepteur d'impôts), les organismes sociaux (sécurité sociale), etc. C'est-à-dire de savoir ce qu'elle doit ou, au contraire, ce qui lui est dû ;

Ensuite, la comptabilité renseigne les dirigeants de l'entreprise et parfois aussi les tiers (le code de commerce prévoit, en effet, pour les sociétés anonymes et les sociétés à responsabilité limitée l'obligation de rendre publics certains de leurs documents comptables de synthèse sur la situation patrimoniale (l'ensemble des biens, droits et charges financières de cette entreprise) ;

Enfin, elle permet au chef d'entreprise de définir le bénéfice ou la perte dégagée chaque année par l'activité de ses affaires ; l'entreprise devra, d'ailleurs en conséquence, satisfaire à ses obligations fiscales et en particulier verser l'impôt sur les bénéfices qui constituent des recettes pour l'Etat.

1-2-2 : Notion sur le logiciel de comptabilité

Dans cette notion, nous montre la théorie sur le logiciel de comptabilité qui est l'élément le plus fondamental dans une entreprise en vue d'analyser les pertes et bénéfices de ses activités. Pour cela, nous allons d'abord essayer de définir ce qu'est un logiciel de comptabilité et voir ses fonctionnalités.

➤ **Définition:**

Un logiciel de comptabilité est un programme informatique permettant d'assurer toutes (ou presque toutes) les tâches de la comptabilité pour établir la valeur et le gain d'une entreprise. Un logiciel de comptabilité est un logiciel informatique qui enregistre et traite les transactions comptables à l'intérieur de modules fonctionnels comme le module comptes client, le module comptes fournisseurs, le module grand livre, le module facturation et le module livre caisse. Le logiciel de comptabilité fonctionne comme un système d'information comptable. Il peut être développé spécifiquement par l'entreprise qui l'utilise, et peut être acheté à un fournisseur de logiciel, ou être une combinaison d'un progiciel applicatif acheté à un fournisseur avec des adaptations locales. Sa complexité et son coût sont variables en fonction de l'entreprise qui l'utilise.

Sous la pression de la concurrence, les entreprises doivent être réactives, travailler en temps réel et donc obtenir immédiatement les informations nécessaires à une prise de décision. Par exemple, les entreprises veulent connaître chaque jour le chiffre d'affaires qui a été réalisé pour prendre brièvement des éventuelles mesures correctives. Seule une comptabilité informatisée peut fournir une information immédiate.

De nos jours, la tenue de la comptabilité des entreprises est systématiquement informatisée. L'utilisation de l'outil informatique comme logiciel comptable permet entre autres :

- Tout abord, l'automatisation de nombreux traitements comptables (saisie automatique des écritures, calcul automatique de la TVA, report automatique des écritures au grand livre, etc.) ;
- Ensuite, le contrôle de la cohérence des écritures et traitement comptables (impossibilité de saisir une écriture non équilibrée, etc.) ;
- Enfin, un gain de temps dans la réalisation des états de synthèse (compte de résultat, bilan, etc.).

Néanmoins, en fonction du nombre des tâches répétitives, de l'importance de données à enregistrer, il est nécessaire pour gérer à bien la comptabilité d'avoir recours à un meilleur logiciel qui permet d'assurer une gestion intégrée des données comptables de l'entreprise.

Les entreprises peuvent utiliser un logiciel de comptabilité comme SAGE, Ciel compta, IRIS, AS 400,... La comptabilité peut être tenue manuellement ou au moyen de systèmes informatiques. L'organisation d'une comptabilité tenue au moyen de systèmes informatiques doit permettre de satisfaire les exigences de normes, des conventions, de sécurité et de fiabilité requises en la matière.

➤ **Les fonctionnalités de différents logiciels de comptabilité :**

En général, le logiciel de comptabilité est basé sur la saisie des opérations comptables journalières dont le mode d'enregistrement se résume ainsi :

- Réf: C'est la référence des pièces pour mieux les identifier et rechercher dans le journal en cas de besoin de confirmer l'enregistrement du mouvement. C'est un numéro d'ordre croissant de « un à n » qui est affecté automatiquement par le logiciel. On marque la référence sur la pièce après enregistrement ;
- Date: c'est la date de facturation ou date de l'opération pour les reçus et les pièces de banque ;
- Compte: C'est le numéro de compte imputé pour le mouvement d'une pièce et à comptabiliser aussi ;
- Jal : C'est le code du journal qui doit être utilisé pour s'assurer que nous ne nous trompons pas de journal. Par exemple ; si on enregistre une vente et que le code entré est achat, alors l'enregistrement est refusé ;
- Les codes des journaux sont : Achats : AC / Ventes: VT / Banque : BQ / Caisse : CA / ;
- Opérations diverses : OD / A nouveaux : AN ;
- Pièces: C'est le numéro de la facture, référence des pièces de banque, reçues ou autres ;
- Libellés: C'est la désignation, l'opération effectuée ;
- Montant : C'est-à-dire débit et crédit.

La comptabilité et les résultats qui en découlent sont fondés sur des principes comptables qui doivent être respectés. Ces principes sont d'une grande importance, ainsi le logiciel de comptabilité doit respecter ces principes pour répondre à l'objectif de la comptabilité : transmettre une information économique et financière fiable et cohérente aux

lecteurs des comptes et des autres documents financiers. Ces principes⁴ sont en nombre de huit (8) :

➤ **Le principe d'indépendance des exercices**

Ce premier principe comptable est très important, il signifie que la vie d'une entreprise est découpée en exercices comptables d'une même durée : un an. Au titre de chaque exercice, un inventaire doit être effectué et des comptes annuels doivent être produits.

Les charges et les produits doivent être rattachés à l'exercice comptable qui les concerne et, en cas de besoin, des comptes de régularisation doivent être utilisés (charges constatées d'avance, factures non parvenues...).

➤ **Le principe d'importance relative**

La régularité et la sincérité s'apprécient par rapport à la traduction de la connaissance que les dirigeants ont de la réalité et de l'importance relative des événements susceptibles d'influencer les comptes de l'exercice.

Ainsi, il faut prendre en compte les événements importants en comptabilité et il est possible de laisser de côté certains événements non significatifs.

➤ **Le principe de prudence**

Ce principe comptable prévoit qu'il faut éviter de transférer sur des exercices futurs des incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise. Ainsi, la comptabilité doit être établie avec prudence.

Les actifs et les produits ne doivent pas être surévalués, et les passifs et les charges ne doivent pas être sous-évalués.

➤ **Le principe de permanence des méthodes**

Ce principe vis à permettre à l'entreprise de comparer l'information issue de sa comptabilité d'un exercice à l'autre. En effet, si l'entreprise change de méthodes à chaque exercice, les comparaisons ne seront pas pertinentes.

➤ **Le principe du coût historique**

Ce principe signifie que les éléments en comptabilité sont enregistrés à leur valeur nominale et qu'on ne tient pas compte de l'actualisation des valeurs dans le temps.

⁴ Guide annoté du plan comptable général 2005

➤ **Le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture**

Le bilan d'ouverture d'un exercice comptable doit obligatoirement correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent. Il ne doit y avoir aucun écart, les comptes et les montants doivent être identiques. Ce principe ne s'applique bien entendu pas pour le premier exercice comptable.

➤ **Le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence**

Ce principe vise à enregistrer les opérations effectuées par l'entreprise et à les présenter conformément à leur nature et leur réalité économique et financière. En effet, certaines entreprises entendent, pour une même transaction, plutôt traduire l'opération juridique, d'autres à leur réalité financière...

➤ **Le principe comptable de non-compensation**

Ce principe indique que l'entreprise doit évaluer séparément ses actifs et ses passifs figurant au bilan, ses produits et ses charges figurant au compte de résultat, et qu'aucune compensation en doit être effectuée entre ces postes. La bonne application de ce principe est nécessaire pour obtenir une image fidèle de l'activité de l'entreprise et de son patrimoine.

Un mécanisme de compensation légale des créances et des dettes existe toutefois, mais il ne doit pas être mélangé avec ce principe comptable. Ce qui nous mène à dire que le logiciel de comptabilité est indispensable dans le fonctionnement de la gestion des comptes d'une entreprise. Naturellement compatible avec les normes IAS/IFRS, ces modules offrent toutes les fonctions nécessaires à un terme rigoureux de la comptabilité.

Section 2 : METHODES DE RECHERCHE

Cette section a pour but de présenter la démarche méthodologique appliquée durant l'élaboration de cet ouvrage. Il était impossible de répondre à la problématique posé sans avoir suivi cette démarche. La recherche d'information est cependant une réponse théorique insuffisante pour valider les hypothèses. Il s'agit donc d'une étape indispensable dans une étude. Ainsi, les informations recueillies ont une importance relative dans une étude. Il existe plusieurs façons de recueillir les informations. Cette section sera divisée en deux sous-sections qui sont les moyens de collecte des données et la méthode d'analyse des données. Ainsi, nous allons commencer par voir les moyens de collecte des données.

2-1 : Moyens de collecte des données

Cette étude n'a pas lieu d'être sans les données nécessaires pour les analyses afin répondre à la problématique constatée. La collecte de ces informations est donc une phase indispensable dans l'élaboration de cet ouvrage. Elle devient une étape primordiale qu'il faut suivre pour atteindre l'objectif prédéfini. Il existe plusieurs instruments qui peuvent être utilisés pour obtenir des données. Les instruments les plus répandus sont l'enquête et le questionnaire.

Alors, nous allons consacrer dans cette sous-section les moyens de collecte des données comprenant la documentation, le mode d'échantillonnage, l'enquête proprement dite et ses questionnaires, et la visite d'entreprises.

2-1-1 : Documentation

La recherche documentaire nous a permis de soutenir notre enquête. Elle consiste à trouver des sources pour s'informer sur un sujet et répondre à une question. Il est à rappeler que les informations issues de ces travaux de documentation sont des éléments fondamentaux servant de base à notre recherche. Elles renferment les idées essentielles qui nous ont servi du point de départ. Elle permet aussi d'assembler les informations nécessaires à la compréhension de notre thème, et répondre ainsi à notre problématique. Elles sont des données obtenues à travers des recherches bibliographiques et webographie.

Par définition la bibliographie, est un annuaire de document utilisé pour aider ou guider dans une étude, et intègre les connaissances nécessaires pour la mener à bien. Elle est constituée principalement des articles, des revues, des ouvrages, des cours,... A cet issu, elle nous a aussi permis de faire les analyses nécessaires pour aboutir à certaines étapes de notre étude, qui sont entre autres, de trouver des documents qui évoquent les théories concernant notre sujet.

Le webographie est une méthode équivalente d'une recherche bibliographique mais ce qui le différencie c'est qu'il se fait en consultant des sites internet. Cette consultation des sites a été vraiment une aide immense pour élargir les connaissances sur un thème étudié. La définition à l'aide des mots clés et à travers les moteurs de recherche nous permettent de surfer au travers les différents serveurs et en obtenir des réponses quasiment satisfaisantes.

Les documents résultant se complètent de la recherche bibliographique. Aussi bien la recherche bibliographique que webographie ont nécessité l'usage d'internet. En ce temps de progrès, internet est devenu une source inépuisable d'informations.

2-1-2 : Echantillonnage

Un échantillon est un sous ensemble représentatif de la population étudiée⁵. Ici la population que nous avons choisis ce sont les différents types d'entreprises provenant de quatre secteurs d'activités. Pour une étude exhaustive d'un logiciel de comptabilité, les entreprises sélectionnées sont celles qui utilisent au moins un logiciel de comptabilité. Mais nous avons pris au hasard le type de logiciel utilisé. Quant à ce dernier, les entreprises malgaches ont chacune leur préférence dont les critères tournent autour de la fiabilité et de la rigueur de traitement des informations. En effet, nous avons recouru à la méthode d'échantillonnage afin de répondre au caractère aléatoire de notre variable. Par contre, le choix de cet échantillonnage tient compte d'une part de la taille des entreprises, essentiellement les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises ; et d'autre part de différents secteurs d'activités existants dans le pays, notamment dans la région, et nous en avons relevé des entreprises industrielles, commerciales, de service et agro-alimentaires.

Finalement, nous en avons recensé 30 entreprises qui utilisent bien évidemment, de logiciels comptables et remplissent les autres conditions.

2-1-3 : Questionnaire

Un questionnaire est un entretien standardisé utilisé d'une manière systématique. Il permet d'introduire la quantification dans une étude. Son rôle est conséquemment très important, donc il faut le préparer soigneusement⁶.

Cette partie implique une analyse et sélection sérieuse des questions à poser aux différentes entreprises ; étant donné que la suite de l'étude dépend indispensablement des réponses obtenues. Il est utile pour effectuer des comparaisons, des classifications ou pour vérifier des hypothèses.

La rédaction du questionnaire tient compte des éléments recueillis pendant la phase de pré-enquête, l'approche documentaire. Pour son élaboration, les questionnaires sont composés de question fermée et ouverte. La technique de question fermée nous a servi dans la récolte des données relatives au choix du logiciel de comptabilité utilisé et ses critères concernant les qualités des informations financières et la question ouverte a donné une liberté de réponse pour les enquêtées. Ce questionnaire a été adressé notamment au service comptabilité ;

⁵ Cours marketing 2^{ème} année ; Département Gestion de l'Université d'Antananarivo ; 2010

⁶ Cours de la méthodologie 4^{ème} année; Département Gestion de l'Université d'Antananarivo ; 2012

joignant d'une lettre d'introduction délivrée par le Département Gestion. Elle est présentée en annexe (annexe I).

2-1-4 : Visite d'entreprises

La visite d'entreprises constitue des moyens primaires de collecte d'information à partir de l'élaboration d'un questionnaire que nous avons préparé pour l'entretien. Cette visite consistait à soumettre un ou plusieurs questionnaires auprès des entreprises cibles situées dans la commune urbaine d'Antsiranana.

Avant de soumettre nos questionnaires, d'abord nous avons contacté l'entreprise via un appel téléphonique, et ensuite nous avons fait une descente sur terrain.

Enfin, nous avons pris un rendez-vous pour leur donner le questionnaire si les responsables acceptaient de nous recevoir. Ainsi pour répondre aux questionnaires nous leur avons donné plus de liberté, mais certains ont choisis de le prendre et d'y répondre directement, quand d'autres ont préféré que nous le leur laissons le questionnaire et revenons aux prochaines jours pour le récupérer. Par contre, d'autres nous ont demandé de leur lire les questions et d'expliquer l'objet de certaines.

Cette visite nous a beaucoup aidés puisqu'elle nous a permis de découvrir certaines réalités et nous a facilitées ainsi nos tâches quant à la résolution de problème. Pour ainsi dire que c'est une recherche poussée et riche en information.

2-1-5 :Entretien

L'entretien est un entrevu entre deux personnes dans laquelle un individu A déploie toute stratégie orale pour extraire d'un individu B l'information qu'il détient⁷. De ce que nous avons appris en classe, il existe plusieurs types d'entretien à savoir l'entretien en situation individuelle (l'entretien semi-directif, l'entretien standardisé ou questionnaire) et l'entretien en situation de groupe ou focus group. Mais dans notre cas, nous avons opté pour l'entretien individuel plus précisément l'entretien standardisé ou questionnaire, visant à recueillir des informations concrètes. Après l'élaboration du questionnaire, nous avons effectué l'entretien au sein de service de la comptabilité.

Nous sommes d'abord passés par le Directeur administratif et financier (DAF) puisque c'est lui qui décide de la visite. Mais certains nous ont suggéré de consulter le chef comptable et de s'entretenir avec lui. Et dans la mesure où il n'a pas su répondre à nos questions, nous

⁷ Cours de la méthodologie 4^{ème} année; Département Gestion de l'Université d'Antananarivo ; 2012

sommes obligés de consulter le comptable. Toutefois, il se passait même que nous avons eu l'occasion de faire l'entretien avec le DAF. Nous avons recouru à l'entretien afin d'avoir des précisions sur les hypothèses posées et à la validation de celles-ci. Tous ces processus ont pour objet d'assurer la fiabilité des données collectées. C'est à l'entretien que nous avons collecté de nombreux éléments riches et utiles à la présente étude.

2-2 : Méthodes d'analyse des données

Après avoir indiqué ci-dessus les moyens de collecte de données, nous allons maintenant décrire dans cette présente sous-section les méthodes spécifiques pour l'analyse des données. Cette phase est parmi la plus critique de ce travail car elle assure la pertinence de l'étude et des résultats ainsi obtenus.

Il existe plusieurs méthodes utilisées pour analyser les résultats mais dans notre cas, nous avons utilisé la méthode de dépouillement des résultats, la méthode statistique et la méthode FFOM dont l'objet est de faire apparaître les points forts et le points faibles, et nous finirons par indiquer premièrement, les limites qui nous ont contraint dans l'élaboration de ce mémoire, et finalement le chronogramme de notre travail.

Nous allons voir successivement toutes ces méthodes dans les paragraphes suivants.

2-2-1 : Méthode de dépouillement

La méthode de dépouillement est une des premières étapes à suivre lorsque les données statistiques d'enquête sont disponibles. Ce processus consiste à trier, classifier, arranger et regrouper les données selon les cadres conceptuels de l'analyse. Dans ce processus, il étant nécessaire de coder les résultats avant de les étudier. Ainsi, nous avons groupé les logiciels en trois sortes qui sont le logiciel SAGE, le logiciel Ciel compta et les différents types placés dans autres.

C'est après ce différent travail de dépouillement que nous procédons aux analyses statistiques et aux FFOM.

2-2-2 : Méthode statistique

La méthode statistique nous a permis de faire l'examen minutieux du questionnaire et de présenter clairement les observations quantifiées de manière à pouvoir les traiter et en tirer des résultats logiques qui se basent sur la fréquence d'apparition d'une même réponse attribué à une seule question. Nous avons ressorti quelques grandeurs statistiques telles que moyenne et fréquence (voir annexe II pour leur formule). Cette méthode nous a également autorisé de

présenter les données et ainsi que les résultats sous forme de tableaux, de pourcentage et des graphiques. Les données statistiques ont été initialement traitées manuellement, et pour la conception de tableaux de récapitulation et de graphiques nous avons utilisé le Microsoft EXCEL.

2-2-3 : Méthode FFOM

Après avoir terminé l'enquête et l'entretien menés auprès des responsables et les dépouillements nécessaires, nous avons procédé à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus. Pour analyser et traiter les données recueillies, il nous est indispensable d'utiliser la matrice SWOT afin de bien déterminer les différences subsistant entre ces logiciels. Actuellement, il s'agit de technique la plus adaptée lorsque l'objet est la comparaison. D'ailleurs le mot SWOT est un acronyme des termes anglais Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats dont le synonyme en français est FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Dans cette analyse nous assemblons sur des points forts (les forces et les opportunités) et ainsi des points faibles (les faiblesses et les menaces).

De ce fait, elle permet ainsi de découper les informations relatives aux facteurs internes et externes qui peuvent avoir des influences positives ou/et négatives sur le sujet analysé.

2-2-4 : Limites de l'étude

Comme toutes les études, les notre n'ont pas pu échapper à certaines contraintes. En effet, lors de la recherche, quelques limites ont été rencontrées. Celles-ci constituent un handicap qui peut empêcher l'atteinte des objectifs. Traiter un tel sujet n'est pas exempté de difficulté et la plus grande que nous avons rencontrée est la rétention de certaines informations adéquates puisque certaines sont réputées confidentielles. Comme le cas des certaines entreprises visitées qui ne veulent pas que nous mentionnons leur nom, et les autres n'ont pas pu nous accueillir étant donné la préjugée qu'elles portent sur notre sujet.

D'autres cas, quelques responsables à qui nous avons adressé le questionnaire n'étaient pas toujours disponibles de nous recevoir, et le rendez-vous d'entretien reportés au dernier moment. Généralement, les limites de la présente étude sont l'insuffisance des données mises à notre disposition et suffisance du temps disponible. Nous pouvons dire que, durant cette collecte de données, nous avons fait beaucoup de preuve de patience et de volonté.

Par ailleurs, la réalisation de cette étude a été planifiée selon un calendrier bien défini dont le chronogramme se résume dans le paragraphe suivant.

2-2-5 : Chronogramme du travail

Le chronogramme du travail retrace les procédures établies que nous avons suivies durant nos études. Il s'est déroulé pendant une période de cinq (5) mois, à compter du début du mois de janvier 2014. Le tableau ci-dessous indique le temps de la réalisation de l'étude.

Tableau n°1 : Chronogramme du travail

Activités	Mois	1	2	3	4	5
Documentation		X	X	X	X	X
Protocole de recherche		X				
Confection d'un questionnaire			X			
Visite de lieu			X			
Entretien auprès des entreprises			X	X		
Exploitation et traitement de données				X		
Conception d'un plan provisoire				X		
Rédaction du mémoire				X	X	X
Conception d'un plan définitif					X	
Finalisation du mémoire					X	X

Source : l'auteur, 2014

Ce tableau nous montre le chronogramme du travail pour l'élaboration de ce présente mémoire. Elle résume l'ensemble des activités que nous avons faites lors la rédaction de ce livre. Nous allons voir maintenant dans le chapitre qui suit les résultats obtenus lors de notre recherche.

Conclusion du premier chapitre

Ce premier chapitre a présenté les matériels et les méthodes utilisés dans l'élaboration de ce présent ouvrage. Dans un premier temps, les matériels sont constitués d'une part, par la présentation de la zone d'études et des outils théoriques utilisées conformément au thème étudié et d'autre part, par les connaissances acquises et les informations obtenues pendant la visite. Dans ce cas, l'élaboration au préalable d'un questionnaire est indispensable afin de se focaliser aux informations utiles et objectives.

Dans un second temps, il a été défini une méthodologie non seulement pour la collecte de données nécessaires mais aussi pour la vérification de l'exactitude et de suivi de l'étude pour la mise en œuvre de la recherche. Dans ce cas, une enquête a été effectuée en utilisant des moyens de collecte des données ; et quelques méthodes d'analyse ont été choisies telles que la méthode de dépouillement, la méthode statistique, afin de présenter les résultats sous forme des tableaux et de graphique par le moyen de Microsoft Excel, et la méthode de FFOM. Finalement, des contraintes ont été évoquées et axées principalement sur la méthodologie et le temps de réalisation des enquêtes auprès de différentes responsables des entreprises visitées.

CHAPITRE 2 : RESULTATS OBTENUS

Ce chapitre est consacré aux résultats d'enquête au sein des différents types d'entreprises de la zone d'études, plus précisément dans le service de la comptabilité concernant les différents logiciels de comptabilité à Madagascar. Les résultats montrent l'effet d'un travail conduit jusqu'à la fin. Il signifie l'achèvement du travail. Ainsi, pour atteindre les objectifs et prouver les hypothèses, les résultats seront donc établis par le biais des réponses obtenues grâce aux questionnaires. L'enquête a lieu dans des entreprises de différents types tels que : entreprise industrielle, entreprise commerciale, entreprise de service et entreprise agro-alimentaire. De ce fait, nous allons les présenter successivement, selon les différentes méthodes adoptées, en trois étapes comme suite :

- ⊕ La première étape relève davantage des résultats sur la répartition des entreprises utilisant le logiciel comptable, les raisons du choix qui ont poussé chacune d'elle à utiliser d'un système comptable informatisé et les différents logiciels selon les types d'entreprises ;
- ⊕ La deuxième étape est réservée à l'exhibition des résultats essentiellement retenus compte tenu de l'appréciation qu'elles (les entreprises) attribuent au mode de traitement de cet outil, et mesurant ainsi leur satisfaction ;
- ⊕ La troisième étape montre si le logiciel de comptabilité utilisé répond, tout à fait ou pas, aux normes exigées aussi bien nationales qu'internationales.

Section 1 : RESULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES ENTREPRISES

Cette section montrera les résultats de l'enquête au niveau des entreprises utilisant les logiciels comptables, les raisons du choix qui ont poussé chacune d'elle à utiliser d'un système comptable informatisé et les différents logiciels selon les types d'entreprises. Nous allons voir tout d'abord la présence de l'utilisation d'un logiciel comptable au sein des entreprises selon l'échantillon prélevé.

1-1 : Type de logiciels comptables utilisés dans les entreprises

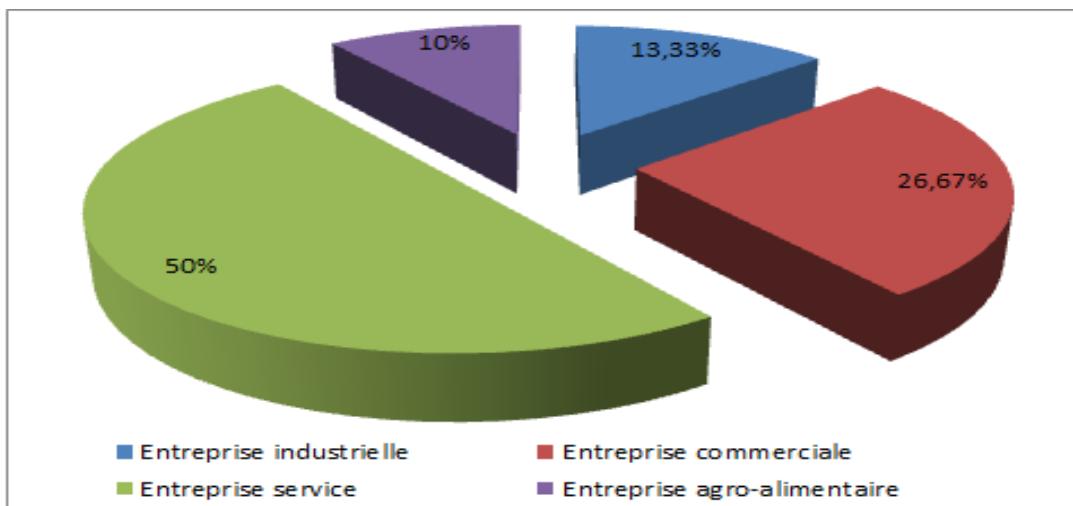
La condition de maintien de ces entreprises parmi la population étudiée est résultée du fait qu'elles utilisent le logiciel comptable. Mais, lorsque nous allons les répartir selon les secteurs d'activité, nous aboutissons au tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Nombre des entreprises ayant utilisé un logiciel comptable

TYPES DES ENTREPRISES	NOMBRE
Entreprise industrielle	4
Entreprise commerciale	8
Entreprise de service	15
Entreprise agro-alimentaire	3

Source : enquête personnelle, 2014

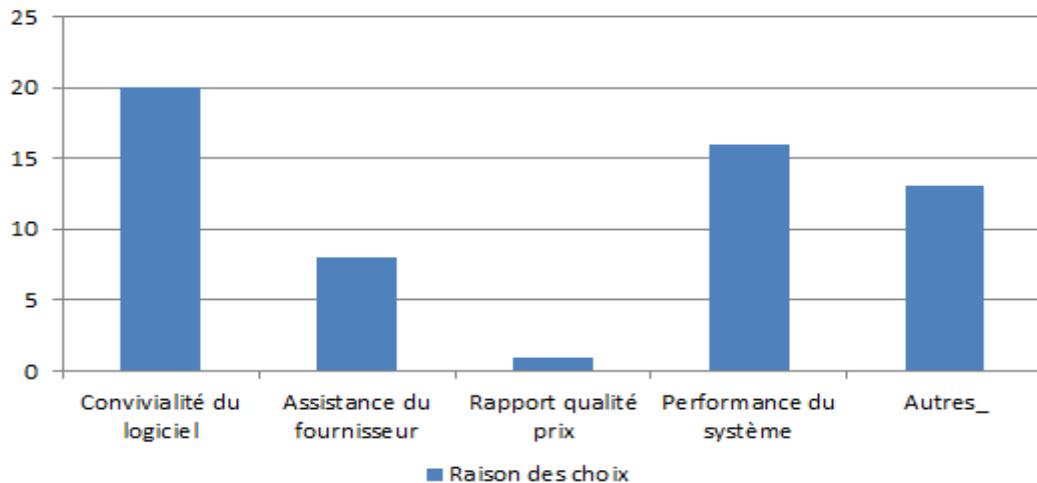
Ce tableau nous permet de voir que parmi les 30 entreprises visitées employant un logiciel, 15 sont des entreprises de service, 8 des commerciales, 4 des industrielles et 3 des agroalimentaires. Pour donner plus de précision, ces données peuvent être représentées de la manière suivante :

Figure n°1 : Répartition des entreprises utilisant un logiciel de comptabilité

Source : enquête personnelle, 2014

Il révèle de ce graphique que la plupart des entreprises qui optent pour l'utilisation d'un logiciel comptable sont des entreprises de service suivi de celles commerciales, dont 50% et 26,67%.

Voyons dans la figure ci-contre certaines raisons prédefinies qui ont poussé ces entreprises à utiliser leur logiciel de comptabilité.

Figure n°2 : Raisons prédéfinies du choix

Source : enquête personnelle, 2014

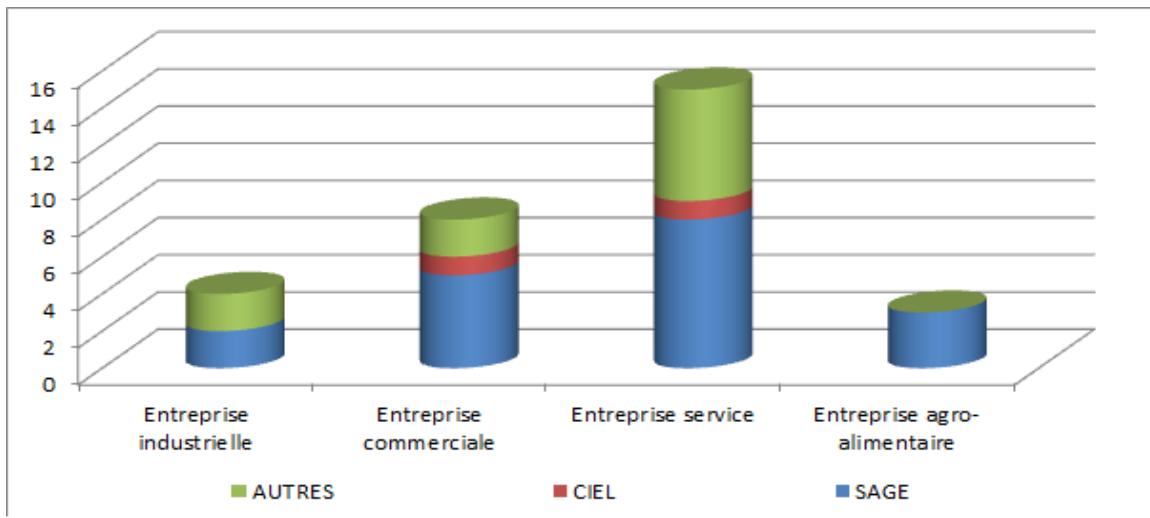
Durant nos investigations, nous les avons essentiellement limitées à la convivialité, à la performance du système, l'assistance de leur fournisseur, le rapport qualité prix et les autres raisons quelconques.

Ce graphique nous montre le nombre des entreprises qui confirment et apprécient que ces raisons sont parmi les unes qui les ont poussé à utiliser le logiciel de comptabilité. Ainsi, il indique que parmi les trente (30) entreprises enquêtées, dont 66,67% des entreprises soient d'accord pour la convivialité de l'utilisation de logiciel de comptabilité, 53,33% des entreprises optent pour la performance du système, 43,33% des entreprises ont exprimé pour les autres raisons, 26,67% des entreprises ont choisi pour l'assistance du fournisseur et une seulement a donné ses appréciations pour le rapport qualité prix.

1-2 : Présentation des logiciels selon les secteurs d'activités exercées

Cette sous-section indique les résultats concernant les entreprises qui utilisent les différents logiciels de comptabilité compte tenu du secteur d'activité où elles s'exercent. En effet, ces résultats précisent que l'utilisation de logiciel est repartie dans plusieurs types d'entreprises parce que d'une part, il procure la facilité du traitement comptable des informations financières et répond à leur besoin et d'autre part, il résume l'utilité que chaque secteur d'activité peut en présenter.

Figure n°3 : Répartition des logiciels selon les secteurs d'activité



Source : enquête personnelle, 2014

Cette investigation a été menée dans les quatre (4) types d'entreprises de secteur différents comme entreprise industrielle, entreprise commerciale, entreprise de service et entreprise agro-alimentaire.

Selon ce graphique, parmi les entreprises enquêtées dix-huit (18) emploient le logiciel de comptabilité SAGE. Ce qui représente 60% de l'ensemble. Mais, lorsque nous entrons dans le détail, c'est-à-dire dans le type d'activité, nous constatons qu'à l'occurrence de ce que nous avons pu remarquer auparavant, les entreprises de services emploient plus ce logiciel (représentant 44,44% de ces usagers) et suivi de celles commerciales (environ 27,77%) et le reste (27,77%) est départagé aux autres types d'entreprises (industrielles et agro-alimentaires).

Quant au logiciel Ciel Compta, deux (2) entreprises seulement optent pour ce type de logiciel et par conséquent, ne représentent qu'environ 7% par rapport à la totalité. Lorsque nous répartissons ce nombre, il ne concerne que les entreprises commerciales et de servies. Et l'autre proportion restante (33%) concerne les autres logiciels (AS400, IRIS, etc.). Nous recensons dix (10) entreprises dont six (6) sont des entreprises de services (60% de leurs usagers), deux à deux pour les industrielles et commerciales.

Section 2 : RESULTATS SUR LA QUALITE DES INFORMATIONS ET DES NIVEAUX TECHNIQUES DES LOGICIELS

Les états financiers doivent garantir la transparence sur la gestion de l'entreprise en présentant une information complète et utile à la prise de décision. Alors les résultats donnés issus des traitements des informations financières et même les logiciels de comptabilité doivent satisfaire les caractéristiques qualitatives⁸ suivantes :

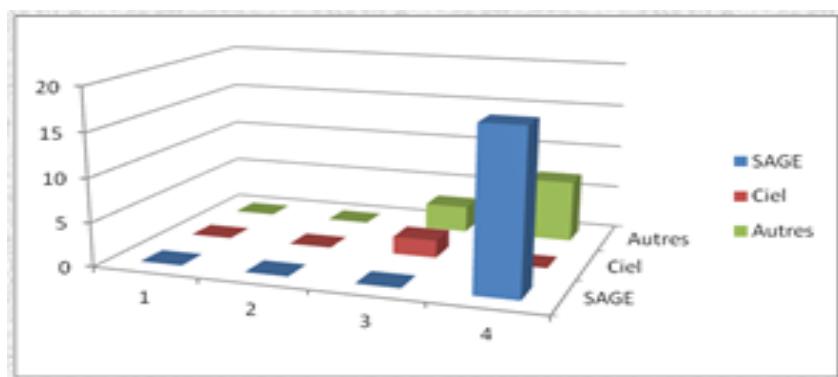
- ✓ La *fiabilité* : une information est fiable lorsqu'elle est exempte d'erreurs et de biais significatifs. Elle donne donc, une image fidèle de ce qu'elle est censée présenter ou de ce que nous pourraient s'attendre raisonnablement à la voir présenter. Pour être fiable, l'information doit répondre à plusieurs autres critères. Elle doit :
 - permettre de présenter une image fidèle des transactions et autres événements qu'elle vise à présenter ;
 - être neutre, c'est-à-dire sans parti pris ;
 - être prudente, appréciant raisonnablement les faits de manière à ce que les actifs ou les produits ne soient pas surévalués et que les passifs ou les charges ne soient pas sous-évalués ;
 - être exhaustive.
- ✓ L'*évolution* : un logiciel est évolué si la manière de traitement des informations est excellente, ce qui fait une amélioration de qualité financière positive. Ainsi, une information est pertinente lorsqu'elle peut influencer les décisions économiques des utilisateurs en les aidants à évaluer des événements passés, présents ou futurs ou en confirmant ou en corrigeant leurs évaluations passées.
- ✓ L'*intelligibilité* : une information est intelligible lorsqu'elle est immédiatement compréhensible aux utilisateurs supposés d'avoir une connaissance raisonnable de la comptabilité. Ceci n'exclut cependant pas les informations relatives à des sujets complexes, qui doivent figurer dans les états financiers en raison de leur pertinence par rapport aux besoins de prise de décision.
- ✓ La *comparabilité* : une information est comparable lorsqu'elle est établie et présentée dans le respect du principe de la permanence des méthodes et permet à son utilisateur de faire des comparaisons significatives dans le temps au sein de l'entité et dans l'espace, au niveau national et international entre les entités.

⁸ Plan comptable général 2005

2-1 : Résultats sur les qualités des informations financières de logiciels comptabilités

Pour mesurer l'appréciation donnée par les entreprises aux qualités des informations financières dégagées par les logiciels de comptabilité, et ainsi qu'aux modes de fonctionnement, nous avons utilisé des histogrammes (et/ou des diagrammes). Ils résument les notes accordées à chaque logiciel de comptabilité et selon critères qualitatifs exigés par les entreprises aux informations financières. Ces notes varient conventionnellement en décroissance de 4 à 1 du degré d'appréciation. Nous allons présenter ces résultats selon les critères décrits précédemment.

Figure n°4 : Fiabilité des informations financières issues des logiciels



Source : enquête personnelle, 2014

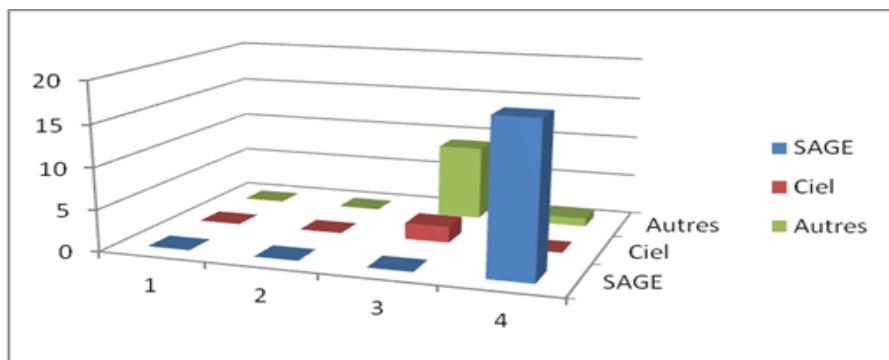
Cet histogramme montre la fiabilité des informations financières tirées des logiciels de comptabilité et conformément aux notes données par des entreprises. En effet, le logiciel SAGE a plus d'appréciation quant à la fiabilité. Il lui est attribué la note 4 qui signifie sa fiabilité concluante. Il est suivi des autres logiciels qui ont quand même certaines appréciations. Quant au logiciel Ciel compta, il n'en a pas une appréciation élevée. Par contre, il lui est attribué en intégralité la note 3 qui signifie que les informations financières sont bien traitées mais il existe certaines petites anomalies ; il en est de même pour autres logiciels. Comme exemple que l'on peut citer : pour le logiciel Ciel compta, la saisie du journal retient une certaine prudence sur la nature de compte que ce soit débiteur ou créditeur ; pour les autres logiciels, la nature de compte n'est pas bien précise et entraîne un risque d'erreur dans l'imputation et l'édition des états, et ainsi que la recherche d'écritures.

Aucune entreprise n'a donné la note 1 ni la note 2 au logiciel qu'elle utilise. C'est pour ainsi estimer la fiabilité de celui-ci. La note 2 signifie que les informations financières sont

bien traitées mais il lui faut beaucoup d'amélioration et 1 signifie que les informations financières sont très insatisfaisantes.

Quant à l'appréciation de l'évolution des logiciels comptables, voici les résultats issus des traitements statistiques.

Figure n°5 : Evolution des logiciels de comptabilité

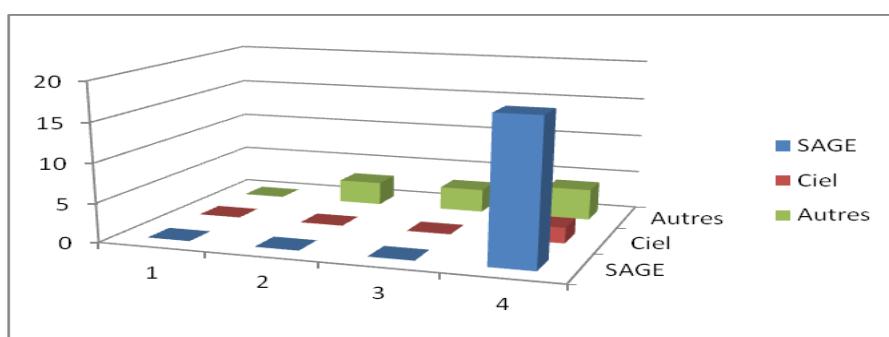


Source : enquête personnelle, 2014

Dans le contexte de l'évolution, nous pouvons lire de cette figure que le logiciel SAGE est estimé comme le plus évolué des logiciels de ce classement. L'ensemble des entreprises usagères l'ont attribué la note 4 pour mesurer sa complète évolution. Alors que seulement 10% des entreprises utilisatrices des autres logiciels les ont conférés cette note. Mais l'autre part, 90% des entreprises, les ont accordés la note 3. Cette note signifie que l'évolution des logiciels comptables est moyenne. Par ailleurs, l'évolution du logiciel Ciel compta est jugée à ce niveau de notification puisque l'ensemble des entreprises abonnées, évidemment de cette échantillonnage, lui en ont accordée. Pourtant, aucun de ces logiciels n'est réputé non évolué. C'est la raison pour laquelle il n'y a aucune note ni de 2 ni de 1, qui signifient respectivement une insuffisance et une quasi absence d'évolution sur les logiciels.

Pour le critère d'intelligibilité des informations financières traitées par les logiciels, en voici aussi les résultats.

Figure n°6 : Intelligibilité des informations financières obtenues des logiciels

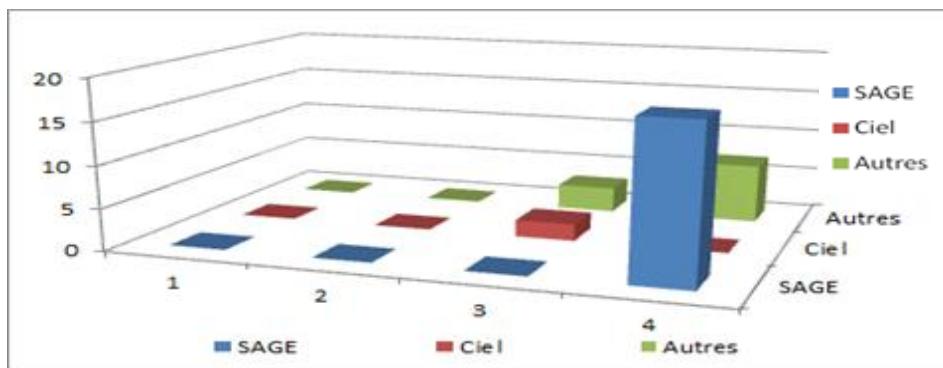


Source : enquête personnelle, 2014

Pour le critère d'intelligibilité, le logiciel SAGE a obtenu un niveau d'appréciation très élevé : 4 qui signifie que les informations financières obtenues sont facilement compréhensibles. Toutes les entreprises enquêtées employant évidemment ce logiciel lui ont quasiment attribué cette note. Il en est de même pour le logiciel Ciel compta. Mais pour les autres logiciels, moins de la moitié de leur usager y en a attribuée, puisque, certaines les ont qualifiés au niveau d'intelligibilité 3 ; ce qui signifie qu'il existe quelques difficultés sur la lecture des informations financières. Comme par exemple, sur la balance de compte, il n'existe qu'une seule colonne de solde au lieu de deux (une pour le solde débiteur, l'autre pour le solde créditeur). Ce qui paraît signifiant pour ces derniers logiciels, c'est que certaines entreprises connaissent encore de difficulté, même au moindre dans la lecture des informations qui y sont traitées, puisque certaines jugent qu'ils exigent un certain niveau de connaissance pour leur compréhension. Toutefois, aucune entreprise n'a attribué la note 1, indiquant l'insatisfaction sur la compréhension des informations financières dégagées sur ces logiciels.

Pour terminer le résultat sur la qualité des logiciels de comptabilité, nous allons monter la comparabilité des informations financières traitées par ces logiciels.

Figure n°7 : Comparabilité des informations financières



Source : enquête personnelle, 2014

Ce résultat montre que le logiciel SAGE et 69% des autres logiciels, d'après les entreprises enquêtées qui utilisent ces logiciels, ont obtenus la note 4, c'est-à-dire les informations financières sont largement comparables. Quant au logiciel Ciel compta et 31% des autres logiciels, les entreprises enquêtées ont attribué la note 3 qui signifie que les informations financières sont comparables mais quelquefois elles ne respectent pas la permanence des méthodes. Ce qui entraîne quelques difficultés de comparaison de la part de leur usager.

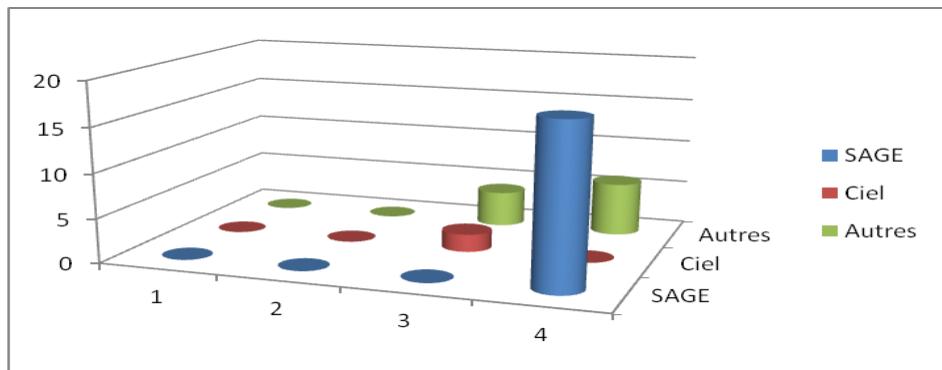
La note 2 signifie que les informations financières sont assez bonnes mais elles présentent certaines améliorations et la note 1 signifie que les informations financières sont très insatisfaisantes. Elles sont nulles. C'est-à-dire, aucune entreprise n'a donné ces notes.

Tous ces résultats montrent seulement la satisfaction des utilisateurs de logiciel sur la qualité des informations obtenues. Mais, il est nécessaire aussi de faire le point sur la qualification qu'ils peuvent donner quant à l'aspect technique.

2-2 : Résultats sur les niveaux techniques des logiciels de comptabilités

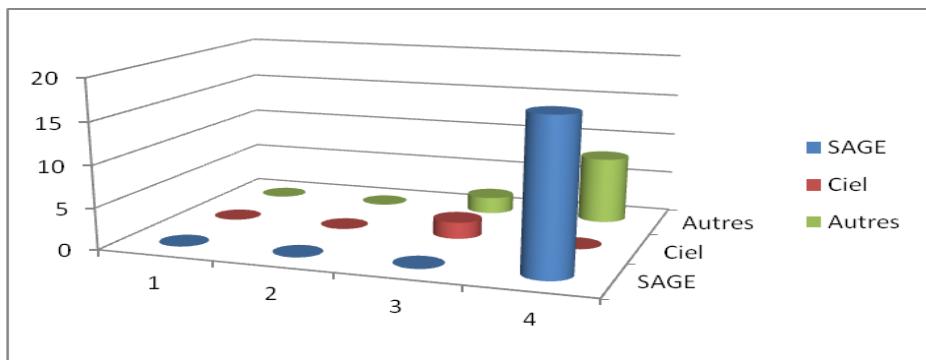
Les résultats ici vont nous montrer combien le niveau technique des logiciels de comptabilité satisfait-il leur usagers, puisque pour mieux exploiter ce type de logiciel, il faut bien tenir compte de sa technicité notamment la gestion d'erreur, la sécurité et la confidentialité. Pour bien mener notre analyse, nous allons présenter ces résultats, comme toutes les analyses précédentes, sous forme d'un histogramme qui montrent encore les notes obtenues par chaque logiciel selon l'exigence technique des entreprises. En effet, les notes varient de 4 à 1 suivant l'ordre décroissant de l'appréciation du niveau technique.

Figure n°8 : Niveau technique de la gestion d'erreur



Source : enquête personnelle, 2014

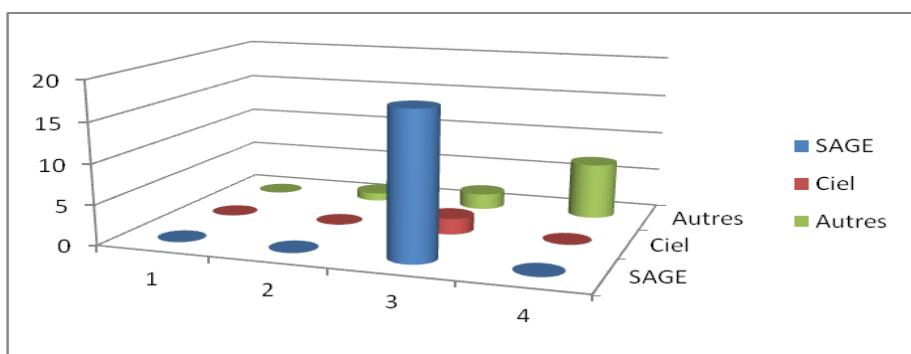
La note 4 signifie que la gestion d'erreur est bien programmée. Ceci peut bien aider l'utilisateur pour éviter les erreurs et/ou les omissions. Nous en avons recensé le logiciel SAGE pour la totalité des entreprises utilisateurs et puis les autres logiciels avec une proportion plus de la moitié. Par contre, le logiciel Ciel compta n'a pas ce niveau d'appréciation et dont la totalité est au niveau 3 signifiant que la gestion d'erreur est moyennement programmée. Il en est de même pour le moins de la moitié des autres logiciels. Ils leur ont attribué la note 3. Néanmoins, nous n'enregistrons aucun logiciel dont l'appréciation est au niveau ni 2 ni 1 signifiant qu'il y a une gestion d'erreur assez limitée et pouvant entraîner une faute ou une omission de la part de l'utilisateur.

Figure n°9 : Niveau technique de la sécurité et de la confidentialité

Source : enquête personnelle, 2014

En termes de confidentialité, la totalité des entreprises utilisent le logiciel SAGE et plus de 80% de celles qui utilisent les autres logiciels le qualifient au niveau 4. La note 4 signifie ici que le niveau de sécurité et de la confidentialité est suffisant ; comme par exemple la difficulté de modification de la table du programme. Mais nous n'en avons dénombré aucun logiciel Ciel compta car puisqu'en totalité, il est qualifié au niveau 3 de l'appréciation signifiant que le niveau de sécurité et de la confidentialité est moyennement suffisant. Ce programme peut être infecté par le virus mais il peut la corriger grâce à ses outils de maintenance.

La note 2 signifie que la base de données est peu sécurisée et que le niveau de confidentialité est assez suffisante, c'est-à-dire ce programme est peut être sensible aux espions et aux virus. La note 1 signifie que la base de données est moins sécurisée et que le niveau de confidentialité est insuffisant. Toutefois, aucun de ces logiciels n'a été qualifié à ces deux notes.

Figure n°10 : Niveau technique de la maintenance des logiciels de comptabilité

Source : enquête personnelle, 2014

La note 4 signifie que le logiciel est bien entretenu ; c'est à dire que, l'outil maintenance existe dans le programme et premièrement, que cet outil est efficace puisque de nombreux d'erreurs pouvant y être gérées ou résolues même en cas de présence de programme malveillant, et deuxièmement qu'il existe de commande de vérification et d'occupation. Cette fois-ci, les autres logiciels sont, et seulement, les plus qualifiés sur ce genre de critère et dont nous dénombrons plus de 2/3. Mais le logiciel SAGE n'en est qualifié que dans leur totalité en niveau signifiant que le logiciel est moyennement maintenu ; c'est-à-dire qu'il est maintenu mais le nombre d'erreurs pouvant être gérées par l'outil de maintenance est assez limité. Même si les autres logiciels sont les plus qualifiés, ils ont quand même une proportion, toutefois faible au niveau de qualification 2 signifiant que le logiciel est assez maintenu ; c'est-à-dire qu'il est maintenu mais le nombre d'erreurs pouvant être gérées par l'outil de maintenance est limité.

Finalement, nous n'en avons recensé aucun logiciel qualifié au niveau 1 qui est le niveau le plus critique et signifiant que l'outil existe mais le nombre d'erreurs qu'il peut gérer est très limité.

Section 3 : RESULTATS OBTENUS DE LA CONFORMITE DES LOGICIELS AUX NORMES PCG 2005

Cette section est consacrée aux résultats résumant l'avis des responsables des entreprises sur la conformité des informations obtenues, et voire même de ces outils, aux normes suivant le PCG 2005. Ces normes sont les versions les plus récentes que le pays dispose actuellement. En tenant compte des éventuelles modifications aux logiciels dues normalement aux nombres des articles mises à jour, les résultats des traitements ultérieurs permettent d'évaluer le degré de leur adaptabilité. Mais la multitude de ces articles nous mène à envisager notre analyse d'une autre manière; il nous faut seulement la vérifier à travers les informations dégagées par ces logiciels. Puisque, le suivi de ces normes s'aperçoit et peut être résumé aux états et aux documents de synthèse obtenus de traitement qui y sont faits. Par conséquent, nous allons donner certains de ces documents et ceux qui sont les plus utiles et communément retrouvés dans la plupart des logiciels comptables :

- Saisie des journaux (SJ) ;
- Clôture de l'exercice (CE) ;
- Grand livre (GL) ;
- Balance ;

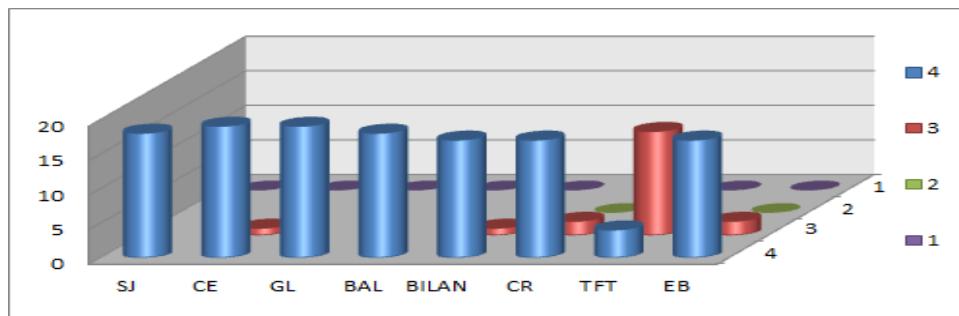
- Bilan ;
- Compte de résultat (CR) ;
- Tableau de flux de trésorerie (TFT) ;
- Etat budgétaire (EB).

Pour un logiciel, il s'agit des options insérées dans les bars d'outils. Ainsi, pour mieux exposer ces résultats, nous allons les individualiser selon les types de logiciels (SAGE, Ciel compta et autres logiciels) et ensuite mesurer le degré de cette conformité en décroissance, comme d'habitude, des notes données (de 4 à 1).

3-1 : Logiciel SAGE

Pour ce logiciel, la plupart de ces options sont qualifiées répondant aux normes du PCG 2005 car la majorité des notes sont au niveau 4. Il détient 85,42% des notes.

Figure n°11 : Conformité de SAGE aux normes



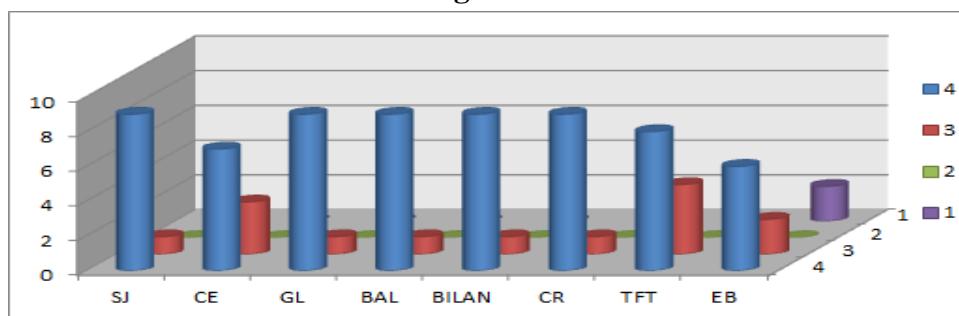
Source : enquête personnelle, 2014

Néanmoins, une exception a été remarquée sur l'option TFT dont la majorité de qualification est au niveau 3. Ce qui augmente le rang de ce niveau : 14,58% des notes y sont attribuées. Même s'il y subsiste une large différence, nous n'enregistrons aucune non-conformité totale notes (1et 2).

3-2 : Autres logiciels :

Pour les autres logiciels, les notes sont départagées de même qu'auparavant, entre 4 et 3.

Figure n°12 : Conformité des autres logiciels aux normes



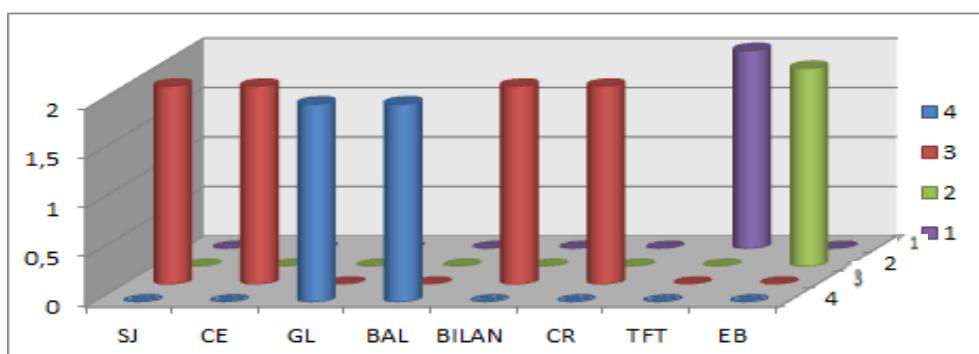
Source : enquête personnelle, 2014

En moyenne, 80% des notes sont attribuées au niveau de qualification 4. Cette incomplétude est enregistrée à la CE dont 70% des entreprises seulement le trouvent conforme aux normes, à l'EB (seulement 60% des entreprises) et à la TFT (seulement 60% des entreprises). Comparer au logiciel SAGE, celui-ci fait preuve d'une amélioration. Pour le niveau 3, il détient 17,5% des notes dont le TFT et la CE sont les plus remarquables. Aucune option n'est qualifiée en 2 mais par contre, 2,5% des usagers de ces logiciels trouvent l'option EB non conforme aux normes du PCG 2005.

3-3 : Logiciel Ciel compta

Quant au logiciel Ciel compta, les notes sont largement reparties et chaque groupe d'option trouve leur qualification différemment.

Figure n°13 : Conformité de Ciel compta aux normes



Source : enquête personnelle, 2014

La balance et le grand livre se qualifient en entière conformité (les notes 4) ; quand les SJ, le CE, le bilan et le CR sont assez conformes (niveau 3). Mais cette fois-ci, une option est qualifiée moins conforme (EB au niveau 2) et une qualifiée non conforme (TFT au niveau 1). Ce qui conduit au partage inégal entre les notes : 22,22% au niveau 4 ; 44,44% au niveau 3 ; et 11,11% pour chacune des notes 2 et 1.

Il ne s'agit ici que d'interpréter simplement les résultats sans avoir donné aucune expertise sur les points marquants. Donc, tirer une conclusion revient d'abord à analyser ces résultats et en montrer les hypothèses soutenues dans le travail et puis à établir certaines recommandations. Ce qui nécessite et constitue encore une grande section dans l'ouvrage ; cependant en conformité à la méthode.

Conclusion du deuxième chapitre

Dans ce chapitre, les résultats obtenus lors de l'étude sur le logiciel de comptabilité au sein des 30 entreprises visitées ont été exposés dans ce chapitre.

La première section a relevé les résultats sur le choix de logiciel utilisé dans ces différentes entreprises. Ces résultats se portent sur les différents entreprises qui optent pour le logiciel de comptabilité avec les raisons qui leur poussent à employer de ce système informatisé : les différents logiciel qu'elles utilisent ; dont 13,33% pour les entreprises industrielle, 27,67% entreprises commerciale, 50% entreprises de service et 10% entreprises agro-alimentaire. A ce sujet, nous pouvons dire que les entreprises de service qui utilisent le plus de logiciel de comptabilité : logiciel SAGE, logiciel Ciel compta et autres logiciels.

La deuxième section a relevé les qualités des informations financières sur le logiciel comptable à savoir la fiabilité, l'évolution, l'intelligibilité, la comparabilité et aussi le niveau technique de chacun d'eux. Ces résultats montrent que chaque logiciel à chacun ses qualités vis-à-vis d'informations comptables et financières. Ainsi, nous avons constaté que le logiciel SAGE prend la place du logiciel le mieux sur les informations financières, et les autres logiciels le suivent ; mais pareillement pour le niveau technique. Les notes sont variées, et c'est toujours logiciel SAGE qui a le meilleur résultat parmi les entreprises étudiés.

Et dernièrement, la section présente concerne la conformité aux normes pour chacun de ces types de logiciels. Il en résulte que le logiciel SAGE renferme le plus des options qui permettent aux entreprises utilisatrices de suivre aux normes en vigueur. Il est suivi des autres logiciels. Mais, le dernier est le logiciel Ciel compta.

L'exhibition de ces résultats ne suffit pas pour donner les conclusions sur l'orientation du choix des entreprises dans ce conteste. Alors, il est indispensable d'aborder les discussions afférentes à ces résultats et avant d'apporter les recommandations nécessaires. Tout cela fait l'objet du dernier chapitre que nous allons découvrir ci-après.

CHAPITRE III : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

Lorsque nous mettons l'accent à la discussion portant sur les résultats obtenus compte tenu du contexte du présent thème, nous aboutissons à la vérification des hypothèses maintenues. Si nous faisons un bref rappel sur ces dernières :

La première cherche à identifier le logiciel choisi le plus par les entreprises sans encore tenir compte des critères établis par celle-ci et issus de leur besoins à satisfaire. Ceci concerne, bien évidemment, les résultats exposant globalement les choix des entreprises sur l'emploi des logiciels: le type de logiciel comptable utilisé dans les entreprises, les raisons du choix et la répartition de ces logiciels selon le secteur d'activité où les entreprises usagères s'exercent.

La deuxième hypothèse cherche à vérifier ces choix fondés dans la première hypothèse par la satisfaction qu'expriment les entreprises envers la qualité des informations obtenues de ces logiciels et leur aspect technique et pratique. Cette partie se rapporte bien sûr, aux résultats sur les qualités et les niveaux techniques des logiciels d'après l'avis des entreprises enquêtées.

Et la troisième et dernière hypothèse tâche de se procurer les accommodements des logiciels utilisés aux normes nationales (PCG 2005) exigées en ce qui concerne l'élaboration des différents états financiers et de documents de synthèses. Tout cela touche les résultats relatifs aux fonctionnalités du logiciel comptable.

Toutes ces hypothèses, rappelons-le, n'ont pour objet que de comparer les logiciels offerts dans le pays, selon le choix et les satisfactions que les entreprises dégagent dans leur utilisation. Ce qui nous permettra de faire les points sur la problématique posée et d'y répondre en analysant non seulement les résultats obtenus mais aussi la situation environnementale tant interne qu'externe de ces logiciels (FFOM ou les points forts et les points faibles).

La finalité de ces discussions est bien sûr, la proposition des recommandations jugées nécessaires pour remédier aux différents points faibles rencontrés et en vue d'apporter quelques améliorations dans le contexte de l'emploi et de la commercialisation des logiciels comptables. En conséquence, nous allons terminer ce dernier chapitre par les recommandations que nous estimons indispensables pour ces améliorations.

Section 1 : DISCUSSION PORTANT SUR LES RESULTATS ET LES HYPOTHESES MAINTENUES

Afin de bien mettre en œuvre notre discussion nous allons les présenter successivement selon l'ordre logique préétabli au niveau et depuis les hypothèses jusqu'aux résultats obtenus.

1-1 : Choix des entreprises sur les logiciels employés et la première hypothèse

Les premiers résultats obtenus permettent de faire les analyses, toutefois de façon générale sur la tendance du choix de la plupart des entreprises face aux différentes logiciels comptables offerts ou disponibles, sur le marché malgache. Dans la vue globale, le choix portant sur logiciels disponible pour l'ensemble des entreprises détermine préalablement la qualification ou l'appréciation qu'elles apportent aux logiciels disponibles. Autrement dit, si plusieurs entreprises choisissent le ou les mêmes logiciels, c'est parce que en gros, elles en sentissent plus de satisfaction en réponses de leurs besoins globaux ; c'est-à-dire tenue de la comptabilité avec aisance et de bonne information. Nous pouvons encore vérifier, par ailleurs, la convergence de cette hypothèse lorsque nous répartissons ces logiciels selon le secteur d'activité des entreprises de l'échantillon, notamment prélevée de la zone d'études. Ainsi, le secteur qui utilise le plus des logiciels comptables emploie le plus des logiciels appartenant au choix de l'ensemble des entreprises. Cependant, cela n'empêche pas à demander la raison pour laquelle ces entreprises choisissent à première vue ces dits logiciels. Cela nous mène à analyser les résultats concernant les raisons du choix des entreprises en considérant quelques critères : convivialité, assistance du fournisseur, rapport qualité prix, la performance du système et autres critères.

A l'occurrence de toutes ces hypothèses, l'analyse de ces premiers résultats nous permet d'en tirer les réponses. D'après ces résultats, tout d'abord, parmi les entreprises de l'échantillon ; 60% choisissent logiciel SAGE comme logiciel comptable. Ce qui montre que le choix de la plupart des entreprises convergent vers ce type de logiciel. La deuxième tendance se tourne aux autres logiciels, c'est-à-dire autre que logiciel Ciel compta auquel les entreprises attribuent moins leur choix. Il n'en représente qu'une moindre proportion dans l'ensemble : à 7%.

D'une autre façon d'analyser, nous en avons déduit que premièrement les entreprises de services emploient plus des logiciels de comptabilité à 50%, suivies des entreprise commerciales à 27% et que deuxièmement, l'emploi du logiciel SAGE est de la proportion quasiment équivalent à cela lorsque nous les répartissons selon le type d'activité. En bref, la convergence est vérifiée. Mais lorsque nous mettons au rang le choix de ces entreprises, le premier choix est le logiciel SAGE, second choix est autres logiciels ou/et peut être le logiciel Ciel compta ; puisque les autres logiciels regroupent plusieurs types de logiciels c'est-à-dire ne sont pas individualisés.

Dans la globalité de vision, associé aux critères préliminaires du maintien de l'utilisation de logiciel de comptabilité, la convivialité et la performance du système ont quasiment convaincu les entreprises de leur emploi ; et avec une proportion non négligeable quant à l'assistance du fournisseur. Mais au critère du rapport qualité-prix, elles ne sont pas convaincues ; ce qui mène à dire que soit la qualité ne correspond pas au prix (prix trop élevé par rapport à la qualité du logiciel), soit la qualité est trop élevée que le prix voulu (le pouvoir d'achat) ; étant donné le niveau d'activité des entreprises dans le pays et ainsi que celui de la devise nationale (car il s'agit d'un produit étranger). Pourtant, ces analyses ne suffisent pas pour valider cette comparaison. Alors, pour bien soutenir cette première hypothèse, nous allons étudier la qualité des informations traitées et obtenues de ces logiciels au premier choix.

1-2 : Discussion sur la qualité d'informations financières, le niveau technique et la deuxième hypothèse

L'appréciation de la qualité d'informations obtenues des logiciels dépend en partie du besoin et de la nécessité des entreprises puisqu'elles déterminent et précisent les politiques directives de l'entreprise et offrent son image fidèle. Alors, ce choix est incontestable et se trouve hypothétiquement dans toutes les entreprises. Cette qualité d'information est quasiment conditionnée par le niveau technique de cet outil ; sans pourtant évoquer sa performance technique dans le cadre conceptuel. Ces deux éléments sont connexes et inséparables l'un à l'autre. Ainsi le critère de la qualité d'information doit tenir compte du niveau technique des logiciels.

Nous cherchons dans cette sous-section, à trouver les liaisons qui unissent le choix de ces logiciels au différents critères indispensables pour qualifier les informations comptables

ou financiers et leur niveau technique. Nous allons, par conséquent analyser ces deux critères selon les résultats exposés dans les sections précédentes.

1-2-1 : Qualité des informations financières

L'appréciation donnée par les entreprises enquêtées sur la qualité des informations financières émise par les logiciels de comptabilité est nécessaire pour la vérification des critères qualitatifs exigés dans ce contexte. Ainsi, cette appréciation sur la qualité des informations financières est indispensable pour évaluer l'exigence des entreprises sur ces éléments de choix des logiciels. Les critères de qualités des informations financières sont : la fiabilité, l'évolution, l'intelligibilité et la comparabilité.

a) Critère de fiabilité des informations financières

Puisque l'un des premiers soucis comptables est l'image fidèle de l'entreprise, cette dernière doit mettre aux premiers rangs le critère de fiabilité. Par conséquent, il constitue inévitablement le critère primordial du choix de logiciel à utiliser. La liaison de ce choix à ce critère peut être démontrée à l'aide des résultats obtenus lors du traitement des données. Alors, il en existe un lien si les entreprises qui utilisent le logiciel apprécient bien la qualité des informations qu'il donne.

D'après les résultats relatifs à l'appréciation de la fiabilité des informations financières, les entreprises utilisent le logiciel SAGE le qualifie presque tout fiable ; fiable en terme aussi bien du traitement des informations que de résultats dégagés. Pour les autres logiciels, l'appréciation est non négligeable à 71,72% mais encore diversifiée. Quant au logiciel Ciel compta, le niveau de fiabilité des informations traitées ne satisfait totalement pas les usagers. Toutes ces insatisfactions traduisent l'existence encore des anomalies concernant non seulement la saisie des informations mais aussi leur traitement.

En somme, le critère fiabilité vérifie le choix des logiciels aussi bien pour celui qui est au premier choix que pour ceux des derniers. Concrètement, nous pouvons en dire que le critère de la fiabilité étant maintenu lors du choix du logiciel SAGE par les entreprises utilisateurs.

b) Critère de l'évolution

Ce critère concerne essentiellement le logiciel dans sa possibilité d'améliorer le traitement des informations financières. Cette option, paraît assez importante parce que les besoins des entreprises évoluent dans ce contexte. Par ailleurs, la convergence de l'environnement économique et concurrentiel influence leur activité et les contraint à bien

déterminer leur politique et stratégie. La mise en œuvre de cette évolution peut se manifester de plusieurs façons. Elle peut consister à reconfigurer les différentes fonctionnalités, à mettre à jour le logiciel installé, ou à racheter une nouvelle version incorporant une évolution. Mais si nous associons ce choix à ce critère en tenant compte de la possibilité de l'ensemble des entreprises, notamment celle que nous avons enquêtées ; la première possibilité peut ne coûter rien mais semble plus limitée. La deuxième possibilité paraît moins coûteuse et moins limitée mais requiert une dépense périodique ; comme s'il s'agit d'un entretien.

Pour la dernière possibilité, elle consiste à renouveler l'outil en achetant une nouvelle version ; donc difficilement supportable lorsque les prix sont élevés et que le temps de renouvellement est court. Toutefois, il dépend de la possibilité des entreprises et ainsi que de rapport qualité-prix.

En résumé, lorsque le choix est fondé sur ce critère, l'entreprise doit en évaluer aussi bien sa satisfaction éventuelle ou actuelle que sa possibilité de s'en procurer.

Revenons aux résultats obtenus sur l'estimation faite par les entreprises aux logiciels qu'elles utilisent. Alors, pour celles qui emploient logiciel SAGE, la plupart le juge évolué et possible d'y être toujours. Ce qui implique en quelque sorte, leur fidélité à l'emploi de ce dit logiciel. Mais pour contre balancer cette estimation, il suffit d'en apercevoir pour les autres logiciels et le logiciel Ciel compta. En effet, les usagers de ces deux catégories et types de logiciels les estiment insuffisamment évolués ou évoluent lentement. En somme, le choix de ces logiciels sont simulables à ce critère d'évolution, et nous en déduisons une forte convergence ; notamment pour logiciel SAGE : 60% de l'échantillon opte pour ceci dont presque 100% l'estime très évolué.

c) Critère d'intelligibilité

Ce critère décrit la possibilité et/ou la facilité de la compréhension des informations financières dégagées par ces logiciels sans pour autant avoir une connaissance approfondie sur la comptabilité. Rappelons que ce critère ressort des principes comptables : *principe d'intelligibilité* des informations financières, ou même des états financiers. Il tient ainsi compte de tous les documents de synthèse utiles pour la compréhension des informations résument la situation de l'activité de l'entreprise et permet ainsi d'accélérer les prises de décision de la part des utilisateurs (dirigeants, propriétaires, créanciers, Etats,...). Tout cela résume l'importance de ce critère pour le choix des logiciels à utiliser. Alors, si nous constatons que l'appréciation de ce critère converge vers le choix global de l'utilisation des logiciels, nous pouvons dire qu'il a été, au moins, pris en considération lors du choix initial ou

de maintien. En effet, compte tenu des résultats, le logiciel SAGE permet de vérifier premièrement cette convergence. Les entreprises utilisatrices l'ont qualifié très facilement compréhensible. Pour les autres logiciels, les appréciations sont très diversifiées et rend douteux leur intelligibilité. Cependant, les usagers du logiciel Ciel compta le prouvent tous compréhensible et en soutiennent donc la raison du choix ou du maintien.

Il est à noter que la raison de maintien de ces logiciels se fonde premièrement à la compréhension des informations traitées, d'où le motif de l'absence de la note 1, et voire même 2, du degré d'intelligibilité. Ce critère comprend évidemment, le type de méthodes de traitement utilisées dans les logiciels puisque sa faculté aide les usagers à appréhender les résultats issus des informations comptables traitées.

Ce type de méthodes permettra en outre, de vérifier la comparabilité de ces informations. Ce qui nous mène à analyser ci-après, le degré de leur comparabilité.

d) Critère de comparabilité des informations

Le critère de comparabilité appartient entre autres, aux principes comptables de base. Il tient donc une part importante dans le choix de l'utilisation de ces logiciels de non seulement en raison de l'utilité des usagers mais aussi en raison des règles en vigueur. Ce qui entraîne les entreprises à inclure ce type de critère puisqu'elles en tirent deux avantages : celui qui sort de leurs besoins ou nécessités et celui qui est lié à leurs obligations.

Comme il s'agit d'un logiciel, cet aspect de comparabilité doit être automatique car il est conçu à base d'un programme ou d'un groupe de programme qui forment un système statique dépendant tout simplement des commandes de l'interface. Mais, le nombre de ce programme et la manière dont ils sont conçus peuvent contredire ce logique ; par exemple la discontinuité de certains programmes. Pour enfin vérifier toutes ces affirmations, il nous faut une brève analyse du résultat correspondant à cette caractéristique comparable des informations financières. Et nous en déduisons une forte appréciation de logiciel SAGE et d'une grande partie des autres logiciels, mais une modeste appréciation pour le logiciel Ciel compta. En récurrence aux résultats globaux du choix de logiciel, ce premier logiciel répond mieux aux logiques de convergence citées depuis le début de la section. Ainsi, il est le plus utilisé et en même temps vérifie le plus la condition de comparabilité des informations financières. En bref, ce critère a été au moins pris en compte lors du choix de l'utilisation des logiciels.

Lorsque nous résumons la liaison entre le choix de types de logiciels et les critères d'appréciation de la qualité des informations, nous en déduisons que ces entreprises exigent

incontestablement ces critères au moment, où elles établissent leur choix et fondent la raison de maintien du logiciel. En occurrence, le logiciel SAGE répond le plus à cette condition et suivi des autres logiciels.

1-2-2 : Niveau technique et le choix des logiciels

Tous ces aspects qualitatifs des informations financières que nous venons d'exhiber ne sont pas séparables aux niveaux techniques généralement subsistant dans les logiciels puisque, l'amélioration des niveaux techniques permet de rendre meilleure la qualité des informations financières ou comptables traitées.

Nous pouvons dire, en conséquence, que les niveaux de satisfactions décrites précédemment concernant la qualité d'informations financières permettent de mesurer le niveau de la technicité de ces logiciels. D'ailleurs, ce que nous allons voir dans ce paragraphe, c'est l'appréciation que donnent les entreprises aux niveaux techniques usuels et indispensables pour protéger les informations contenues dans les logiciels : la gestion d'erreur, la sécurité, la confidentialité et la maintenance. Le but de cette analyse est de vérifier l'exigence des entreprises sur ces éléments de choix des logiciels. Nous allons signaler d'ores et déjà que ces critères ne constituent que l'élément secondaire du choix des logiciels et dont nous ne pouvons pas négliger.

a) Gestion d'erreur

La gestion d'erreur permet de minimiser les erreurs commises lors de la saisie des informations issues des opérations comptables. Elle alerte les mauvaises imputations et en demande une rectification. Elle peut se manifester à postériori ou à priori du traitement. Mais en parlant de commande d'exécution, elle consiste à programmer les saisies ou traitements normaux et en annexant les anormaux afin d'avertir l'usager lorsqu'une erreur de manipulation est survenue. Ce programme se base essentiellement sur ; par exemple, les théories comptables universellement admises c'est-à-dire l'équilibre des parties débit et crédit, la partie double et la contrepartie, etc. Il en existe de nombreuses que nous n'abordons pas nécessairement ici.

En ce qui concerne les résultats attribués à cet aspect technique du logiciel, les utilisateurs de logiciel SAGE en sentissent plus de satisfaction que les utilisateurs des autres logiciels et de moins en moins de ceux du logiciel Ciel compta. Cela montre encore que les risques d'erreur est minime dans le logiciel SAGE et démontre l'amélioration de la qualité

d'information qu'elles en détiennent. Il implique ainsi, le rang du choix où se trouve ce logiciel. Autrement dit, l'existence de cette option et la qualité qu'elle assure aux informations traitées constituent les uns des critères du choix de ce logiciel. Cette gestion d'erreur s'associe bien évidemment à la sécurité et à la confidentialité, puisque ces dernières peuvent minimiser des erreurs commises volontairement ou involontairement par des autres personnes non essentiellement usagers du logiciel.

b) Sécurité et confidentialité

Sécuriser les informations les rend plus confidentielles. Mais, cette sécurisation a pour objet non seulement cette confidentialité mais aussi la protection des informations financières.

Puisque, par exemple, en codant chaque fichier du logiciel nous arriverons à protéger les informations contenues dans ce dit fichier. Il permet aussi d'une part, de responsabiliser les comptables ou les usagers lors de contrôle ou de vérification et d'autre part, de faciliter le suivi des anomalies mais à conditions que le nombre des manipulateurs soit limité. Quant à la confidentialité, il s'agit d'un niveau de sécurité hautement considéré vu l'importance qu'accordent-les usagers à certaines informations. Ce qui la différencie aux simples sécurisations, c'est que le nombre de personnes autorisées à accéder aux données comptables est limité.

Lorsque ces éléments paraissent plus importants et indispensables aux yeux des responsables, ils peuvent constituer l'un des critères du choix des logiciels. Cependant, à un certain niveau d'activité et d'information, il est utile d'exiger la sécurité et la confidentialité. Ce qui est le cas de la plupart des entreprises visitées. Elles donnent toute leur réaction significative en appréciant le niveau de sécurité et de confidentialité de leur logiciel. En effet, les résultats obtenus du traitement de données de l'enquête décrivent ce niveau de satisfaction. Ainsi, les usagers de logiciel SAGE le trouvent rassurant quant à ces critères de protection ; suivi des autres logiciels et moins rassurant quant au logiciel Ciel compta. Donc, même si l'option complémentaire est la sécurité et la confidentialité, il est certain que les entreprises choisissent les logiciels le plus sécurisants. Tout cela traduit la prise en compte de ces deux critères au choix de ces entreprises. Néanmoins, aucun logiciel n'admet pas ces critères ni donnant une satisfaction non dérivée dans ce contexte.

Le dernier critère qualifiant ce niveau technique du logiciel est la maintenance qui tient compte de la sécurité et de la confidentialité des informations financières.

c) Maintenance du logiciel

La maintenance de ces logiciels permettent de remettre à niveau toutes les façons nécessaires pour le traitement des informations comptables et de maintenir la performance de ces outils, et ainsi que des données exploitées. Il assure donc la continuité en termes de qualité de ces logiciels et d'en assurer l'unité de méthode de soins et de traitement des informations. Il garantit la stabilité des qualités exigées par les entreprises aux données obtenues, telles que : la fiabilité, l'intelligibilité, la comparabilité, etc. Sans tenir compte de la réinstallation du logiciel, cette option permet de garder toutes ces qualités. Comme nous avons précisé aux résultats, les autres logiciels sont les plus qualifiés sur ce genre d'option toutefois, d'une proportion moins de 2/3. Mais, les logiciels Ciel compta et le SAGE ne sont qualifiés qu'au niveau 3 ; indiquant, rappelons-le, l'existence de l'outil et de sa bonne marche mais d'une action limitée quant à la gestion de nombre d'erreurs. Cette situation ressort d'une évidence que, spécifiquement pour logiciel SAGE, l'option de la gestion d'erreur incorpore partiellement cette tâche. C'est peut-être la qualité même de ce logiciel ; il répare tous les programmes simulables et dont l'importance est déterminée par les besoins de leur consommateur. Tandis que, la situation n'est pas pareille au logiciel Ciel compta. Il n'est pas bien qualifié en gestion d'erreur alors qu'en maintenance il n'est pas réputé encore.

En résumé, la convergence du choix de logiciel est vérifiée par les caractéristiques techniques maintenues : la gestion d'erreur, la sécurité, la confidentialité et la maintenance ; c'est-à-dire le logiciel le plus choisi, le logiciel SAGE regroupe de bonnes qualifications dans l'ensemble de ces critères techniques. Ce qui traduit que son choix prend en considération de la qualité de ses aspects qui cependant se complètent entre eux les uns aux autres (notamment la maintenance et la gestion d'erreur).

1-3 : Discussion sur la conformité aux normes et la troisième hypothèse

Les derniers résultats issus de transformation des données, nous serviront d'analyse de la conformité non seulement des traitements des opérations comptables et des informations financières, mais aussi de l'élaboration des états financiers et de documents de synthèse aux normes en vigueur. L'objet de cette analyse de conformité est de trouver le lien entre le choix de logiciels ou le maintien de leur utilisation et l'avantage qu'ils offrent à ces usagers quant à la suivie des normes. La faculté que ces logiciels répondent à ces conditions constitue sans doute le choix des entreprises, parce que non seulement leurs activités sont régies par des règles étatiques mais aussi que des tiers (propriétaires, créanciers,...) l'exigent. Cette suivie

de normes servira donc doublement les entreprises et facilite ainsi leurs tâches. Compte tenu de la difficulté de l'établissement manuel de grand nombre de documents comptables, il est aussi important que ces logiciels incorporent toutes les commandes et les options utiles et suffisantes permettant de répondre à ces normes. Mais les contraintes qui peuvent en subsister c'est qu'ils s'agissent la plupart des produits internationaux. Ils sont par conséquent et majoritairement conçus à base des utilités et des normes internationales. Ceci constraint les normes nationales à suivre les normes internationales. C'est la raison parmi lesquelles les normes nationales malgaches ont été révisées et remises à niveau. Cependant, il faut toujours se référer aux besoins ou aux utilités des consommateurs pour pouvoir commercialiser un produit. Cela revient donc à étudier le marché de ces produits dont la situation actuelle ne permet pas aux offreurs de le monopoliser ; puisqu'il existe aujourd'hui nombreux types de logiciel comptables à Madagascar. Malgré cela, certains produits offerts aux entreprises malgaches connaissent encore des défaillances dans ce contexte. Mais il ne s'agit pas de toute l'intégralité. Rappelons que nous nous limitons aux documents de synthèses, aux états financiers et aux autres documents comptables (journal, état de rapprochement, etc.). En effet, certaines options de certains logiciels procurent leur conformité aux normes d'après les avis donnés par les responsables des entreprises. Pour donner les détails d'analyse sur les résultats relatifs à cette conformité aux normes, nous allons individualiser ces logiciels selon les manières dont nous les avons séparés depuis le début.

1-3-1 : Logiciel SAGE et sa conformité aux normes PCG 2005

Conformément aux résultats statistiques évoqués dans les paragraphes précédents, les options sur ce logiciel, dont l'objet est d'établir les documents comptables, permettent de suivre presque les normes prescrites dans le PCG 2005. Les entreprises le qualifient presque au niveau satisfaisant 4. Cela n'empêche quand mettre pas que certaines comme CE, BILAN, et surtout CR et ED à avoir une qualification incomplète mais d'une proportion peu négligeable. Mais l'exception est grandement réservée aux TFT dont la majorité des entreprises les qualifient au niveau 3. D'une part, l'ampleur du programme nécessaire pour l'élaboration de ces tableaux peut en être une raison ; car dans la pratique, ces tableaux constituent les noyaux liant surtout les comptes de bilan ou de compte de résultat (CR). C'est en fonction de la caractéristique de l'activité des entreprises que cette ampleur se trouve encore grandiose. Cela implique la difficulté de maîtriser cette option et de la rendre plus conforme aux normes. Et d'autre part, la spécificité que réserve les règles constitue encore de la difficulté pour les concepteurs à rendre ces documents (TFT) plus conformes.

1-3-2 : Logiciel Ciel compta et sa conformité aux normes PCG 2005

L'objet est le même que l'on évoque au logiciel précédent c'est-à-dire vérifier le niveau de conformité des documents de synthèse, des états financiers et des autres documents aux normes nationales PCG 2005. Pour ce logiciel, les avis se sont diversifiés lorsque nous globalisons les options et se sont regroupés lorsque nous individualisons les notes. Diversifié, puisque globalement les proportions obtenues pour chaque note est peu considérable de 44,44% de note en 3 ; 22,22% en 4 et de 11,11% en 2 et 1. Cette diversification de note signifie que l'objet principal du dit logiciel n'est pas à se consacrer aux programmes répondant au moins au moyennement aux normes établies dans les territoires où s'exercent ses consommateurs. Cela ne signifie rien qu'il n'est pas possible pour un logiciel de s'adapter aussi bien aux normes qu'aux besoins des usagers.

La plupart de ces notes se situe entre 4 et 3. Mais lorsque nous les individualisons, les entreprises donnent presque les même avis pour chacune des options retenues. Seulement le GL et la balance qui sont les plus conformes, dont la conformité est pour l'intégralité des entreprises. Ces deux grandeurs ne suffisent pas pour dire la conformité de l'ensemble des documents. Et en outre, il ne s'agit pas des documents obligatoires. Quant à ces derniers, ils leur sont attribués une note assez qualificative (3) pour le bilan, le compte de résultat et CE. Et encore moins quant à la note attribuée au TFT. Elle est de 1, c'est-à-dire une non-conformité intégrale. Pour se conformer aux règles, ses entreprises sont obligées d'importer les comptes résumés des éléments de ces documents (les soldes depuis le grand livre) et de les retraitier encore afin de les rendre plus conformes aux normes. Si l'activité des entreprises est vaste, il s'agit d'un travail fastidieux et requérant plus de temps ; ce qui minimise le degré de l'assistance de logiciel comptable.

Toute cette non-conformité rend possible la raison du nombre modeste des entreprises utilisant ce logiciel ; car les conséquences que peuvent leur être infligées à cause de cette non-conformité sont de grandeurs et non négligeables ; d'où la raison probable du choix, néanmoins dans ce contexte, des autres logiciels comptables.

1-3-3 : Autres logiciels et sa conformité aux normes PCG 2005

Pour ces logiciels, le degré de non-conformité est minime. Les avis se diversifient entre 4 (80%) et 3 (17,5%) dans l'ensemble des notes. Le saisie des journaux, grand livre, balance et compte de résultat, dont les deux derniers constituent des états financiers se qualifient presque conformes aux normes ; 90% des usagers donnent cette appréciation et seulement 10% les qualifient assez conformes. Cette conformité ne paraît pas négligeable

pour apprécier ces autres logiciels. Ce qui est étonnant encore c'est qu'un bon nombre des entreprises trouvent l'option TFT non complètement conforme aux normes (60% le confirme) quant à 40% le qualifie assez conforme. Il n'est pas inutile de préciser qu'il s'agit de l'un des états financiers obligatoires du point de vue des lois malgaches de comptabilité. Mais comparer à celle du logiciel SAGE, cette option connaît une bonne appréciation avec une bonne amélioration. Seulement la question qui se pose est le nombre des logiciels qui constituent ces autres logiciels et le degré d'appréciation qu'obtienne chacun de ce logiciels lorsque nous les individualisons ; ce qui pourrait diversifier cette note. Mais les caractéristiques que requièrent chacun de ces logiciels les différencient les uns aux autres, et aux autres logiciels en dehors du groupe (SAGE, Ciel compta) ; parce qu'il se peut que quelques-uns des produits spécifiquement développés pour certaines activités (telles que assurance, transit,...).

Dans l'ensemble, lorsqu'ils nous résumons toute cette appréciation de la conformité des différents logiciels comptable aux normes, nous donnons le premier choix au logiciel SAGE étant donné son adaptabilité aux normes nationales. Il est suivi des autres logiciels qui ne sont que des logiciels spécifiques aisément simulables aux besoins des entreprises. Et dernièrement, le logiciel Ciel compta qui est un logiciel de comptabilité usuel mais dont la conformité aux normes est présumée absente. Tout cela n'est qu'une description de la tendance du choix des entreprises lorsque nous ne tenons compte que les critères réglementaires.

Section 2 : ANALYSE FFOM SUR LES LOGICIELS DE COMPTABILITE DISPONIBLES A MADAGASCAR

Nos objectifs dans cette étude sont de faire apparaître le logiciel de comptabilité le plus adapté des entreprises qui s'implantent à Madagascar, de faire sortir l'aptitude à donner les meilleurs résultats de ce logiciel pour les traitements des informations financières et de voir la limite du logiciel de comptabilité en vertu des normes de comptabilité en vigueur. Dans cette section, nous discuterons les résultats à partir de traitement des données obtenues.

2-1 : FFOM sur la qualité des informations financières

Cette sous-section se divise en trois (3) tableaux dans lesquels nous allons voir successivement les FFOM du logiciel SAGE, ceux du logiciel CIEL et ceux des autres logiciels. Il nous paraît évident de nous focaliser sur deux points qui sont les points forts

regroupant les forces et les opportunités, et d'autant plus que pour les points faibles concernant les faiblesses et les menaces. Alors, nous allons entamer premièrement à la qualité d'informations de logiciel SAGE. Les résultats obtenus sur les qualités des informations financières montrent que le logiciel SAGE est le plus utilisé des entreprises à Madagascar. Et l'utilisation de ce logiciel permet d'avoir les informations fiables, évoluées, intelligibles et comparables. Les notes 4 obtenues par chaque critère de qualité d'information financière certifient que le logiciel SAGE est la bonne.

Tableau n°3 : Points forts et points faibles du logiciel SAGE selon la qualité des informations financières

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - la fiabilité des informations financières est excellente ; - les informations financières sont très évoluées ; - les informations financières sont vraiment intelligible c'est-à-dire facilement compréhensible ; - les informations financières sont très comparables ; - il s'estime au premier rang dans tous les critères : la fiabilité, l'évolution et la comparabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - évolution de la concurrence ; - les autres logiciels dont les appréciations ne sont pas toutes négligeables ; - intelligibilité de Ciel Compta ; - une grande partie des autres logiciels paraît un peu comparable.

Source : notre propre analyse, 2014

Ce tableau résume le FFOM du logiciel comptable SAGE sur les qualités des informations financières. Il montre peu des points faibles d'après les entreprises enquêtées. Après le logiciel SAGE, nous allons voir aussi les points forts et les points faibles du logiciel comptabilité Ciel Compta.

Tableau n°4 : Points forts et points faibles du logiciel Ciel Compta selon la qualité d'informations financières

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - la fiabilité non négligeable des informations financières ; - le degré de l'évolution des informations financières ; - les informations financières sont moyennement comparables ; - les informations financières sont vraiment intelligible ; c'est-à-dire facilement compréhensible. 	<ul style="list-style-type: none"> - présence des anomalies sur la fiabilité, l'évolution du logiciel et la comparabilité des informations financières ; - le SAGE et les autres logiciels constituent des menaces sur leur qualité en fiabilité des informations financières ; - les autres logiciels et surtout SAGE, sur leur réputation en évolution ; - le SAGE et les autres logiciels, étant donné le degré de comparabilité qui leur est accordé.

Source : notre propre analyse, 2014

Ce tableau montre les points forts et les points faibles du logiciel comptable Ciel Compta sur les qualités des informations financières. D'après les résultats obtenus, ce logiciel n'a obtenu que la note 4 sur l'intelligibilité des informations financières. Dans les autres critères d'informations financières, il a obtenu la note 3. Ce qui signifie qu'il dispose des faiblesses comparé au logiciel SAGE. Mais, il possède quand même des forces sur la qualité des informations financières. Dernièrement voici les points forts et les faibles des autres logiciels en ce qui concerne la qualité des informations financières.

Tableau n°5 : Points forts et points faibles des autres logiciels selon les qualités d'informations financières

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - la fiabilité des informations financières à 73% est excellente ; - les logiciels sont moyennement évolués ; - les informations financières sont intelligibles ; -les informations financières sont presque comparables (69%) ; - ils se situent presque au second rang pour les critères : <ul style="list-style-type: none"> - fiabilité ; - évolution ; - comparabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - existence des anomalies sur la fiabilité des informations financières pour les 27% des autres logiciels ; - lenteur dans l'évolution : 90% des usagers les ont qualifiés en niveau moyen 3 ; - présence encore de quelques difficultés sur la lecture des informations financières et concernant plus de la moitié des logiciels ; - subsistance des petites anomalies sur la comparabilité des informations financières pour les 31% ; - SAGE et sa fiabilité complète est une des menaces ; - la négligence en évolution vue que le SAGE soit toujours réputé ; - la disparité des avis qui implique de doutes quant à la facilité de compréhension des informations financières ; - le SAGE, le Ciel Compta et leur intelligibilité, vu qu'ils se situent au dernier rang ; - la comparabilité de SAGE et de Ciel Compta les menaces.

Source : notre propre analyse, 2014

Les points forts et faibles des autres logiciels montrés dans ce tableau résument que les autres logiciels disposent tant de forces que de faiblesses pour les informations financières. Leur opportunité se voit à leur place lorsque nous donnons un ordre de performances à l'ensemble des logiciels : ils se situent à peu près au deuxième rang. Toutefois, ils sont menacés par les forces et les opportunités que le logiciel SAGE et le logiciel Ciel Compta représentent dans ce contexte, et ainsi que par leurs propres faiblesses.

En ce qui consiste les aspects techniques de ces logiciels, en voici les analyses correspondant à leurs forces et à leurs faiblesses.

2-2 : FFOM sur les niveaux techniques des logiciels de comptabilité

Dans cette section, nous discuterons les résultats au niveau technique des logiciels. Les résultats du niveau technique ont montré que le logiciel SAGE est en haut niveau. Cela signifie que quand on utilise le logiciel SAGE. Nous pouvons dire que le niveau technique de logiciel comptabilité peut nous donner les meilleurs résultats. Même s'il y a des forces au niveau technique, il y a aussi des faiblesses au niveau de maintenance. Nous allons voir aussi les points faibles et les points forts des autres logiciels de comptabilité. Prenons d'abord le logiciel Ciel compta, il y a des forces mais aussi faiblesses comme les autres logiciels.

Cette section se divise en trois (3) tableaux comme suit, premièrement nous allons voir les points forts et les points faibles du logiciel SAGE, deuxièmement, celle du logiciel CIEL et troisièmement les autres logiciels par la présentation de leurs FFOM.

Tableau n°6 : Points forts et points faibles du logiciel SAGE selon les niveaux techniques

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - la gestion d'erreur est bien programmée (elle peut aider l'utilisateur pour éviter les erreurs et/ou les omissions) ; - très sécurisé et la confidentialité est suffisante ; - existence de l'outil de maintenance non négligeable et pouvant faire la correction en cas de présence de programme malveillant ; - la gestion d'erreur lui permet de combler partiellement les vides des maintenances. 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de l'outil de maintenance ; - autres logiciels caractérisent des menaces pour ce qui est de : <ul style="list-style-type: none"> - la gestion d'erreur ; - la sécurité ; - la confidentialité ; - la maintenance.

Source : notre propre analyse, 2014

Ce tableau montre les points forts et les points faibles du logiciel comptabilité SAGE sur le niveau technique ; c'est-à-dire que ce logiciel connaît plus des points forts sur le niveau technique. Après le logiciel SAGE, nous allons celui de logiciels de comptabilité Ciel Compta.

Tableau n°7 : Points forts et points faibles du logiciel Ciel compta selon les niveaux techniques

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - existence de la gestion d'erreur ; - présence de la sécurité et confidentialité ; - existence de l'outil de maintenance qui peut résoudre certains problèmes dus aux programmes malveillants. 	<ul style="list-style-type: none"> - la gestion d'erreur est assez programmée ; - le niveau de sécurité et de la confidentialité moyennement suffisant ; - insuffisance de l'outil de maintenance ; - les informations ne sont pas bien protégées.

Source : notre propre analyse, 2014

Ce tableau montre les points forts et les points faibles du logiciel comptabilité Ciel Compta selon ses niveaux techniques. Les résultats des enquêtes effectuées nous ont montrés que ce logiciel gagne la note 3. Cela signifie que selon des niveaux techniques de ce logiciel, nous pouvons dire que ce logiciel n'est pas vraiment suffisant. C'est la raison pour laquelle il y a toujours des faiblesses. Même s'il a des faiblesses, il réserve néanmoins des points forts.

Tableau n°8 : Points forts et points faibles des autres logiciels selon les niveaux techniques

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - la plupart de la gestion d'erreur (67% des autres logiciels) est bien programmée ; - ils sont sécurisé et dont la confidentialité est suffisante (82%), d'où le niveau de protection plus avancé ; - efficacité de l'outil maintenance pour la gestion et résolution des problèmes pour les 70% ; donc de niveau non négligeable ; - l'outil de maintenance facile à configurer ; - moins de risque d'erreurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de la gestion d'erreur pour les 33% de ces logiciels ; - le niveau de sécurité et de la confidentialité ont connu de vide : pour les 18% ; - insuffisance de l'outil de maintenance pour les 30% des autres logiciels ; - la performance de SAGE dans la gestion d'erreur, dans la sécurisation et la confidentialité des informations financières est un grand menace ; - le défaut de configuration pour ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement les logiciels ; - niveau de risque d'erreur, de protection et de maintenance est compris entre 18% à 33%.

Source : notre propre analyse, 2014

Ce tableau montre les points forts et les points faibles des autres logiciels comptabilités selon leurs niveaux techniques. Nous avons trouvé dans le résultat que quelques entre eux atteint le niveau techniques sur quelques niveau techniques. Sur ce tableau, il montre toujours des points forts et les points faibles. Du point de vue de réglementations, nous allons voir ci-après leurs forces et leurs faiblesses en se conformant aux normes en vigueur.

2-3 : FFOM sur la conformité aux normes PCG 2005

Ce paragraphe discerne les points forts et les points faibles concernant la faculté que les logiciels comptables dispose pour rendre les informations financières conformes aux normes du PCG 2005. Pour révéler ceux-ci, nous allons isoler ces logiciels selon leur type. Partant, voici le FFOM de logiciel SAGE face à ces normes :

Tableau n°9 : Points forts et points faibles de logiciel SAGE vis-à-vis des normes

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - généralement les documents issus de ce logiciel suivent les normes ; - les états financiers suivent presque les normes, la plupart des entreprises le constatent ; - les autres documents de synthèse satisfont quasiment aux normes ; - il se peut qu'il s'agit de l'insuffisance de connaissance dans la manipulation ; - il peut s'agir d'un manque d'informations sur l'actualité du produit et/ou de mise à jour. 	<ul style="list-style-type: none"> - le EB, le CR se situent la plupart au niveau 3 et ainsi, se qualifient assez satisfaisants ; - la dépendance du développement aux fournisseurs du produit. - certaines entreprises trouvent le CE, le bilan, et surtout le TFT non conformes aux normes ; - les autres logiciels connaissent une certaine évolution, notamment au TFT et constituent ainsi des menaces.

Source : notre propre analyse, 2014

Ce logiciel possède plus de points forts que de points faibles. Ses points forts se discernent sur le fait qu'il permet de suivre les normes, notamment aux SJ, CE, GL, BAL et Bilan. Par contre, ses points faibles résident aux EB, CR et surtout au TFT. Cela constitue ses menaces face aux enjeux de la concurrence sur le marché.

Pour ce qui est de points forts et points faibles de logiciel Ciel compta vis-à-vis des normes de PCG 2005, en voici les résultats d'analyses :

Tableau n°10 : Points forts et points faibles de logiciel Ciel vis-à-vis des normes

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - le grand livre qui donne le solde de compte (compte individuelle) suivent bien les normes ; - par conséquent, la balance suit les normes. - la conformité des états permettent de vérifier l'équilibre général des comptes : balance. 	<ul style="list-style-type: none"> - la saisie de journaux qui est la base de la collecte des informations connaisse moins d'appréciation ; - la défaillance au niveau de saisie des journaux peut entraîner des anomalies dans des autres documents ; - il n'est pas réputé à suivre des normes nationales ; - les états financiers ne sont pas tous satisfaisants vis-à-vis des normes ; - son développement dépend trop de leur fournisseur ; - orientation du choix des entreprises vers les autres logiciels ; - risque de non-conformité aux normes peut entraîner des sanctions aux entreprises puisqu'il concerne les états et les documents obligatoires ; - les entreprises risquent d'importer les données et les traitées d'une autre façon.

Source : notre propre analyse, 2014

Les points forts de ce logiciel se distinguent aux GL et Balance. Les avantages que cela représente est la vérification de l'équilibre générale des comptes et de solde des différents comptes (comptes individuels). Mais, il connaît de faiblesses pour ce qui reste des documents : SJ, CE, Bilan, CR, EB et TFT dont les deux derniers sont les plus insatisfaisants vis-à-vis des normes.

Nous allons découvrir dernièrement, les points forts et points faibles des autres logiciels qui semblent le deuxième satisfaisant dans le cadre de cohérence aux normes ; cependant, sans encore tenir compte de leur séparation.

Tableau n°11 : Points forts et points faibles vis-à-vis des normes des autres logiciels

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - degré de conformité acceptable ; c'est-à-dire pas tout à fait non-conformes ; - les documents de base sont presque conformes aux normes : SJ, GL, BAL ; - les états financiers : CR, bilan tous quasiment conformes. - TFT prend une place plus meilleur que ceux du SAGE et Ciel compta ; - certains sont des logiciels qui peuvent être développés. 	<ul style="list-style-type: none"> - EB ne satisfait pas les normes et constitue l'option le plus critique du logiciel ; - chacune des options fait encore l'objet de critique ; - TFT n'a toutefois pas le maximum de satisfaction alors qu'il s'agit d'un document obligatoire ; - CE n'est pas très satisfaisant ; - il existe encore de risque de non-conformité non négligeable (20%).

Source : notre propre analyse, 2014

Les points faibles et les points forts de ces logiciels paraissent très départagés en ce qui concerne la conformité aux normes PCG 2005. Conséquemment, sous les SJ, GL, BAL, CR et Bilan, ce logiciel connaît des points forts mais ne sont tout à fait pas satisfaisants ; comme par exemple le CE et le TFT. Autre points faibles se repèrent à l'EB et au risque d'incohérence non négligeable (20%).

Section 3 : RECOMMANDATIONS GENERALES

Les résultats des analyses effectuées précédemment nous ont permis de discerner les défaillances non seulement au niveau des logiciels mais aussi au niveau des entreprises utilisatrices. Pour les logiciels comptables, les défaillances sont portées généralement aux aspects techniques dont les principaux sont les commandes exécutives ou/et le programme de base ; puisque ces derniers caractérisent premièrement la qualité des informations obtenues.

Pour les utilisateurs, ils se basent fréquemment sur leur pouvoir d'achat et leur niveau d'information et de formation.

Cette dernière section sert à concrétiser notre recherche et à apporter nos propres suggestions quant à l'amélioration de l'utilisation des logiciels comptables au niveau des entreprises malgaches. Pour ce faire, nous allons les axer conjointement aux processus des analyses précédentes : la qualité d'information, le niveau technique et la conformité aux normes, et aux points de vue de marché ; c'est-à-dire le producteur et le consommateur. Puisque, l'objectif est de prévoir la tendance et afin de préparer aux éventuelles politiques tant pour le producteurs (la concurrence entre les logiciels disponibles) que pour les consommateurs (la politique de gestion et les stratégies pour faire face aux conjonctures financière et/ou économiques). Ainsi, voici les suggestions apportées lorsque nous les entrons dans le détail et conformément à tout ce que nous avons vu dans les analyses précédentes. Nous allons isoler les recommandations et en attribuer à chacune des sous-sections ; notamment la qualité d'information, l'aspect technique et la concordance aux normes et aux différentes exigences.

3-1 : Recommandation sur les qualités des informations financières et le niveau technique

Nous allons voir dans cette sous-section les recommandations selon les différents critères cités précédemment et le classement usuel des logiciels comptables.

3-1-1 Critère de la fiabilité des informations financières

Les recommandations correspondantes à la fiabilité des informations financières seront ici, séparées selon la catégorisation des logiciels et des entreprises (producteurs et consommateurs).

- ***Logiciel SAGE :***

Pour les producteurs, même si le logiciel est réputé le premier choix, il faut toujours prévoir l'imprévu c'est-à-dire :

- de remettre tout à niveau et anticiper l'arrivée des autres produits car par exemple ici, les autres logiciels donnent une fiabilité non négligeable ;
- et de donner encore plus d'amélioration en termes de la fiabilité d'information financière.

Pour les consommateurs, il faut s'informer et demander toujours l'assistance ou de niveau mise à jour.

- ***Logiciel Ciel Compta :***

Pour ce type de logiciel, ce qu'il faut faire est de :

- réviser, analyser et coordonner les programmes depuis la saisie des informations ;
- détecter les éventuelles anomalies liées aux différentes programmes afin d'apporter la correction ou les reprogrammations ;
- écouter les suggestions des clients sur ce point ;
- limiter les programmes aux différentes théories, notamment universelles et généralement admises dans les entreprises ;
- constater le degré d'appréciation des entreprises surtout dans le cadre de la fiabilité des informations, puisqu'il s'agit des besoins fondamentaux et basiques pour le choix de ce type de logiciel.

- ***Autres logiciels :***

En gros, pour accroître la capacité de ces logiciels à fournir des informations financières de qualité, il est indispensable de :

- donner plus d'amélioration au traitement des informations afin d'avoir des éléments plus fiables encore ;
- préciser les problèmes réels touchant la fiabilité de ces logiciels.

3-1-2 Critère de l'évolution

Le critère de l'évolution est l'un des critères qui conditionnent la continuité et la performance d'un produit ; compte tenu de l'évolution des besoins au niveau du marché. Ainsi, pour ces logiciels, il faut prendre en considération des éléments suivants :

- la mise à jour des logiciels, afin de se conformer aux besoins des entreprises et ainsi que aux réglementations en vigueur ;
- les mises à jour doivent permettre aux entreprises de faciliter leur tâche ;
- l'évolution doit apporter plus d'avantages aux entreprises tels que le gain économique de temps, de politique et de stratégie par rapport à leur concurrent ;
- l'évolution doit permettre aux entreprises d'améliorer la qualité des informations financières ;
- le coût de cette évolution doit être raisonnable, c'est-à-dire premièrement résulte du rapport qualité-prix et surtout du pouvoir d'achat compte tenu du niveau d'activité des entreprises et deuxièmement dépend du rapport temps-utilité ;

- l'évolution et la remise à niveau du logiciel doit prendre en compte le décalage du temps, de l'utilité et ainsi que de la possibilité des entreprises (la mise à jour trop fréquent peut rendre les entreprises pessimiste ou les inciter à faire des préjugés au fait qu'il s'agit d'un produit commercialisé).

3-1-3 Critère d'intelligibilité et de comparabilité

Ces deux critères sont parmi les principes comptables de base que les entreprises (ou consommateurs) sont censés de respecter. Alors, il est évident que les producteurs doivent les considérer et inclure dans les caractéristiques de ces produits. En effet, pour les producteurs, voici les recommandations proposées compte tenu des analyses :

- rendre plus compréhensible ;
- résumer les documents de synthèse et trouver la méthode qui les rend plus compréhensible et facile à exploiter.
- les entreprises doivent incorporer le programme qui renferme les méthodes (uniques) permettant de vérifier le principe de comparabilité des informations financières.

Du côté des consommateurs, les deux recommandations suivantes sont indispensables :

- inclure le critère parmi les raisons du choix de logiciel ;
- inclure le critère de comparabilité lors du choix de logiciel ou de son maintien.

3-2 : Recommandation sur le niveau technique

Conformément aux options mentionnées auparavant déterminant le niveau technique, voici les suggestions jugées utiles en vue de les perfectionner ces logiciels et les informations qui en résultent :

- améliorer le niveau technique des logiciels afin de garantir les qualités des informations financières ;
- développer, améliorer et inclure ces programmes (gestion d'erreur, maintenance, sécurité et confidentialité), et dans tous les points sensibles des commandes des logiciels ;
- renforcer les programmes de codage des fichiers ;

- exiger un niveau de sécurité et de confidentialité des logiciels afin de bien protéger les données ;
- améliorer le niveau de maintenance du logiciel afin de maintenir à niveau leur performance ;
- éviter les erreurs de maintenance puisqu'elles peuvent induire les responsables a d'autre anomalie.

3-3 : Recommandation sur la conformité des normes

Les normes constituent des règles inéluctables qui obligent les entreprises à exercer leur activité de manière dévouée. Afin d'améliorer les insuffisances rencontrées dans ce cadre, les directives suggérées se portent généralement sur les points suivants. Au niveau des producteurs :

- éviter que les entreprises utilisatrices soient contraintes à refaire ou retraitier les autres documents ou/et les états financiers car cela exige encore une lourde tâche ;
- il faut adapter les logiciels aux normes de chaque pays ou adapter les normes nationales aux normes internationales.

Au niveau des consommateurs, il faut inclure ce critère dans les exigences afin de pouvoir répondre aux impératives des normes. Cependant, lorsque nous donnons de détail pour chaque logiciel comptable, en voici les recommandations.

3-3-1 Conformité du logiciel SAGE aux normes

Afin d'apporter plus de conformité aux normes, les traits suivants sont recommandés pour le SAGE. Du coté des producteurs :

- améliorer le TFT afin qu'il permet de suivre les normes ;
- demander les avis de certaines entreprises utilisatrices de ce logiciel concernant le CE, BILAN, CR et EB ;
- assister les entreprises afin qu'elles puissent remettre à niveau non seulement leur outil mais aussi leur connaissance ;
- mettre toujours à jours le logiciels conformément aux normes ;
- améliorer les maintenances pour afin minimiser les anomalies.

Du coté des consommateurs :

- faire des formations ;
- demander de l'assistance au fournisseur ;

- vérifier la mise à jour disponible et suivre l'actualité ;
- faire de maintenance fréquemment.

3-3-2 Conformité du logiciel Ciel compta

Les améliorations nécessaires pour rendre les informations financières issues du logiciel Ciel compta conformes aux normes sont les suivantes :

- il faut l'adapter aux normes nationales régissant les entreprises ;
- améliorer le programme relatif à l'établissement des états financiers ;
- éviter que les logiciels utiliser induiront les entreprises à des sanctions ;
- éviter que les entreprises soient obligées à importer les données afin de les retoucher et rendre conformes aux normes ;
- faire tout pour qu'un logiciel comptable soit des outils d'assistance en matière de finance dans les entreprises ;
- il faut tenir toujours compte des normes dans l'élaboration de ce genre d'outils puisque cela est parmi les critères fondamentaux du choix de ces logiciels.

3-3-3 Conformité des autres logiciels

Finalement, les instructions adressées aux autres logiciels afin d'améliorer leur faculté à respecter les normes sont les suivantes :

- donner encore plus d'amélioration aux états financiers ;
- CE nécessite de l'évolution ;
- EB doit être réexaminé dans son programme ;
- l'indépendance du développement de logiciels doit être limité à certain niveau ;
- améliorer les points critiques de ces logiciels, notamment le TFT, l'EB et le CE ;
- minimiser les risques de non-conformité.

Bref, toutes ces recommandations nécessitent de la volonté et de dévouement de la part des producteurs, ainsi qu'aux utilisateurs. Puisque, comme étant des produits commerciaux, inclure toutes ces recommandations peut contrarier ou restreindre les producteurs dans leurs politiques commerciales et offre plus d'opportunités aux usagers. Toutefois, il dépend de l'attente de ces deux pôles dans les perspectives qui les associent au niveau du marché des logiciels ; notamment à Madagascar.

Conclusion du troisième chapitre

Ce troisième chapitre a montré les discussions et les recommandations sur les résultats obtenus durant cette étude. Il nous a permis d'argumenter que le logiciel de comptabilité est un outil important sur la gestion de l'entreprise face à la mondialisation actuelle.

Les résultats exposés précédemment nous ont permis de faire des analyses que nous venons d'effectuer dans ce chapitre. La raison de cette étude est en premier lieu, de chercher à identifier le logiciel plus choisi par la plupart des entreprises et en second lieu, à distinguer les raisons qui occasionnent cette tendance. Pour ce faire, nous avons analysé les hypothèses établies. Comme résultat pour la première hypothèse, nous avons montré que premièrement, le secteur d'activité qui emploie plus du logiciel comptable utilise majoritairement le premier logiciel : SAGE. Deuxièmement, que ce même produit permet de répondre aux besoins de ces entreprises vu sa convivialité, sa performance, l'assistance de son fournisseur et autres raisons. Quant à la deuxième hypothèse, qui n'est que la confirmation de la première, nous en avons vérifié que ce logiciel du premier choix permet d'offrir des informations financières de qualité (fiables, évoluées, intelligibles et comparables). En termes de niveau technique, ce logiciel en tient beaucoup d'appréciation aussi bien en gestion d'erreur, en sécurité, en confidentialité qu'en maintenance. Pour la troisième et dernière hypothèse, elle consiste à justifier la conformité des données issues de ce logiciel aux normes comptables 2005 (PCG). Nous en avons conclu que ce même logiciel satisfait le mieux à ces normes. Pour terminer ce chapitre, nous avons effectué des analyses de points faibles et de points forts par le biais de la méthode FFOM. Cette technique nous a doublement servi : premièrement, elle nous a permis de déceler les différences entre ces logiciels (SAGE, Ciel compta et autres), surtout aux aspects négatifs, et qui confirment la raison du choix des entreprises et deuxièmement, elle nous a permis, entre autres, d'apporter nos recommandations. Par conséquent, ces dernières tournent généralement aux tours des défaillances non seulement sur la qualité de traitement des informations comptables et sur l'aspect technique de ces logiciels, mais aussi sur le niveau d'information et de formation des utilisateurs.

CONCLUSION GENERALE

Les évolutions des nouvelles technologies comme les logiciels de comptabilité ont des effets significatifs sur la gestion des entreprises. Mais leur utilisation exige à la fois les compétences nécessaires en logiciel et les connaissances suffisantes en comptabilité. Le comptable doit être compétent dans l'utilisation des logiciels de comptabilité afin que ces derniers puissent être utiles pour aider les dirigeants dans la gestion de l'entreprise. Ce qui implique l'importance de la maîtrise de la comptabilité, non seulement en tant qu'outils (logiciels) mais aussi en tant que méthodes, de la part des comptables. Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, la fiabilité des informations financières serait mise en doute. Celle affecte bien évidemment l'image fidèle de l'entreprise. En effet, cette dernière a plus l'intérêt de choisir un bon comptable et ainsi qu'un bon outil comptable.

Choisir un bon outil comptable revient à premièrement sélectionner les outils disponibles sur le marché, deuxièmement à déterminer ceux qui répondent mieux aux exigences comptables aussi bien internes à l'entreprise qu'externe, et finalement à acquérir un nouveau plus intéressant.

Pour vérifier cette tendance au niveau du choix des entreprises dans l'emploi de logiciels comptables que nous menons cette étude, puisqu'elles utilisent les différents logiciels disponibles dont les performances sont distinctes. Tout cela nous oblige dans ce travail, à présenter les différents logiciels de comptabilité utilisés par les entreprises, notamment des zones d'études et aussi à analyser leurs différences afin de justifier la tendance de leur choix. En effet, nous avons exposé certains points négatifs et certains points positifs relatifs aux logiciels existant dans les entreprises enquêtées. Mais, afin de mieux mener cette étude, nous l'avons subdivisé en trois chapitres étalement suivant. Dans le premier, nous avons présenté les matériels et les méthodes qui sont des moyens utiles pour aboutir aux objectifs de ce travail. Ils constituent chacun les deux sections de chapitre. Pour la première, les matériels, nous avons premièrement présenté la zone d'études pour afin justifier la raison de son choix par rapport au contexte de l'analyse et deuxièmement, donné quelques outils théoriques concernant la comptabilité et le logiciel comptable puisqu'elles permettent de nous informer sur l'importance que ces deux éléments tiennent dans une entreprise. Quant à la deuxième section du chapitre, les méthodes, elle nous sert d'exposer les procédées de recherche empruntées. La première procédée est la visite d'entreprises dont l'objet principal est le collecte de données nécessaire pour l'étude. Nous en avons visité 4 types différents :

entreprises industrielles, agro-alimentaire, commerciale et de service, et qui tiennent toutes de système comptable très diversifiés et de logiciel différent. Pour ces derniers nous avons recensé plusieurs types : logiciel SAGE, logiciel Ciel compta et autres logiciels. Mais dans l'analyse ils sont regroupés en logiciel SAGE, logiciel Ciel compta et autres logiciels (qui rassemblent tous les autres logiciels que SAGE et Ciel). Quant à la collecte des données, il nous est utile de faire un échantillonnage dont le critère capital est l'entreprise employant un logiciel comptable, et nous en avons recueillie trente (30). La visite de ces entreprises a été suivie d'entretien individuel plus précisément standardisé ou l'utilisation de questionnaire dont les contenus se sont fixés objectivement selon les questionnaires indispensables. La deuxième procédée s'agit de la documentation. Nous avons utilisé les documents venant de bibliographie et webographie. Les documents venants de bibliographie sont les informations obtenues à travers les cours en classe et les ouvrages. Quant aux documents issus de webographie, il s'agit des documents obtenus pendant la consultation des sites web. La dernière procédée concerne les méthodes d'analyse de données qui sont constituées des méthodes de dépouillement des résultats, les méthodes statistiques pour l'analyse des données et la méthode FFOM afin de bien instaurer les discussions.

Par ailleurs, nous avons retracé dans la dernière partie de cette deuxième section les limites que nous avons rencontrées durant l'élaboration de cet ouvrage et son chronogramme de réalisation. Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé les résultats obtenus des études effectués dans ces différentes sections. Pour la première section, dans l'ensemble des entreprises enquêtées, dont les types d'activités sont différents : industriel, agro-alimentaire, commerciale et de service nous avons constaté que chacune d'elles dispose son propre système comptable et de logiciel de comptabilité pour son organisation. Elles emploient ces logiciels selon leur propre choix. Dans l'échantillonnage, elles sont réparties comme suites : entreprises industrielles, entreprises agro-alimentaire, entreprises commerciales et entreprises de service.

Mais lorsque nous avons réparti ces entreprises selon les logiciels employés en tenant compte du regroupement nous avons constaté que ces entreprises utilisent le logiciel SAGE, logiciel Ciel compta et des autres logiciels. Et lorsque nous rentrons dans le détail de leur activité, les entreprises de service emploient plus de logiciel SAGE, suivies des entreprises commerciales, des entreprises agro-alimentaires et finalement des entreprises industrielles. Cette représentation vérifie la convergence interne de pourcentage, à la répartition des entreprises décrite précédemment. Le moins utilisé c'est le logiciel Ciel compta dont la plupart des utilisateurs sont seulement les entreprises de services et entreprises commerciales.

Ce qui implique que les entreprises employant le plus de logiciel comptable sont les services suivies des commerciales, et que le logiciel le plus utilisé c'est le logiciel SAGE. Cette confirmation a été schématiquement prouvée lorsque nous avons mis à l'avance certains critères que nous avons bâtis prédefinies. Il en découle que les raisons en l'occurrence du choix de l'utilisation de logiciel comptable quel que soit, sont majoritairement leur convivialité, leur performance et d'autres raisons. Toutefois, pour l'ensemble des logiciels il en est moins pour l'assistance du fournisseur et pire encore pour le rapport qualité-prix.

En outre, dans la deuxième section de ce chapitre, nous avons fait des analyses concernant la qualité du système d'information financière ou comptables et le niveau technique des logiciels de comptabilité. L'objet de cette analyse est de constater la performance de chacun de ces logiciels ou de groupe de logiciels dans l'émission des informations de qualité et à répondre mieux à l'ensemble des besoins des entreprises, notamment selon les avis de ces dernières. A travers ces résultats, nous avons pu orienter les raisons de l'emploi ou de maintien de ces logiciels dans les entreprises. Pour ce faire, nous avons choisi quelques critères permettant d'apprécier ces logiciels selon la qualité d'information qu'ils délivrent et du niveau technique qu'ils possèdent. En ce qui concerne, la qualité d'information financière, nous avons retenu : la fiabilité, l'évolution, l'intelligibilité et la comparabilité. Le logiciel SAGE a globalement eu la note 4 dans ces quatre critères de qualité des informations. Ce qui signifie que les informations financières sont quasiment fiables, évolués, intelligibles et comparables. Par contre, le logiciel Ciel compta a presque obtenu la note 3, sauf à l'intelligibilité seulement. Mais pour le cas des autres logiciels, quelques ont obtenus les notes 4, 3 et 2. La plupart entre eux ont obtenus la note 3 pour ce qui est de l'évolution. Et pour le niveau technique, nous nous sommes limités et n'avons retenu que la gestion d'erreur, la sécurité et la confidentialité, et la maintenance. Les résultats ont montré que le logiciel SAGE a acquis la note 4, sauf en maintenance où il a obtenu la note 3. Pour ce logiciel Ciel compta, c'est la note à laquelle l'appréciation de tous les critères techniques demeure. Pour les autres logiciels, les notes de l'évaluation de ces critères se répartissent entre 4, 3 et 2 alors que les entreprises utilisatrices ne sont qu'en nombre de 10. En somme, le logiciel SAGE représente encore le logiciel le mieux programme de ces logiciels, puisqu'en termes de sécurité et de confidentialité il est plus excellent, en de gestion d'erreur il est le plus spécifique en combinant les techniques de maintenances avec celles-ci.

Et enfin, nous avons exposé dans la dernière section de ce chapitre les résultats correspondants à la conformité de ces logiciels de comptabilité aux normes nationales : PCG 2005. Ils résument les avis des responsables des entreprises sur la conformité des informations

obtenues et voire même de ces outils aux normes suivant le PCG 2005. Nous n'avons fixé que certaines options permettant de donner les documents comptables de synthèses les plus utiles, et qui se trouvent habituellement dans les logiciels comptables : saisi des journaux (SJ), clôture de l'exercice (CE), grand livre (GL), balance, bilan, compte de résultat (CR), tableau de flux de trésorerie (TFT), état budgétaire (EB).

Pour un logiciel, il s'agit des options insérées dans les bars d'outils. Ainsi, pour bien exhiber ces résultats, nous avons isolé les logiciels selon leur types: logiciel SAGE, logiciel Ciel compta et autres logiciels ; et ensuite, nous avons mesuré le degré de cette conformité en donnant les notes décroissantes: de 4 à 1 à ces options. Nous avons trouvé dans ce résultat que, pour le logiciel SAGE, la plupart de ces options sont qualifiées répondant aux normes du PCG 2005 car la majorité des notes sont au niveau 4. Il détient plus de la moitié des notes. Cependant, nous réservons une exception à l'option TFT dont la majorité de qualification est au niveau 3. Ce qui augmente le rang de ce niveau des notes. Nous pouvons dire que les options citées ci-dessus existent et suivent la norme du PCG 2005. D'ailleurs, elles sont bien présentées et faciles à manipuler pour le logiciel SAGE. Quant au logiciel Ciel compta, les notes sont largement reparties et chaque groupe d'option trouve leur qualification différemment. La balance et le grand livre se qualifient en entière conformité (les notes 4) ; quand les SJ, le CE, le bilan et le CR se qualifie en assez conforme (niveau 3). Mais l'option EB est qualifiée moins conforme dont la note est 2, l'option TFT est déterminée non conforme dont la note est 1. Tout cela signifie que les résultats obtenus avec logiciel Ciel compta ne sont presque satisfaisants. Mais pour les autres logiciels, les notes sont départagées entre 4 et 3. En moyenne, la plupart de ces notes sont attribuée au niveau de qualification 4. Cette insuffisance est enregistrée à la CE, à l'EB et à la TFT. Comparer au logiciel SAGE, celui-ci fait preuve d'une amélioration. Pour le niveau 3, ils détiennent peu des notes dont le TFT et la CE sont les plus remarquables. Aucune option n'est qualifiée en 2 mais par contre, la plupart des utilisateurs ne trouvent pas l'option EB conforme aux normes du PCG 2005. L'ensemble de ces résultats donne une appréciation favorable plutôt au logiciel SAGE qu'au logiciel Ciel compta et autres logiciels. Cela détermine préalablement son rang parmi ces autres logiciels (Ciel compta inclus).

Dans le troisième et dernier chapitre, nous avons discuté ces résultats et en donné des recommandations nécessaires. Ces discussions sont articulées autour des trois hypothèses de base qui sont : le choix des entreprises repose sur leur besoins en termes de la comptabilité, les logiciels qui sont choisis le plus permettent de donner des résultats de qualité et le logiciel comptable renferme des programmes basés sur les normes que les entreprises sont contraintes

de suivre. Nous avons discuté d'abord de la première hypothèse : généralement, la tendance du choix de la plupart des entreprises face aux différentes logiciels comptables offerts ou disponible sur le marché malgache. Dans la vue globale, le choix que porte l'ensemble de ces entreprises sur ces outils détermine préalablement la qualification ou l'appréciation qu'elles donnent à ces logiciels. L'analyse de ces premiers résultats nous permet d'en tirer les réponses. D'après ces résultats, tout d'abord, parmi les entreprises de l'échantillon ; 60% choisissent SAGE comme logiciel comptable. Ce qui montre que le choix de la plupart des entreprises converge vers ce type de logiciel.

Ensuite sur la deuxième hypothèse, nous avons discuté des points forts (forces et opportunités) et des points faibles (faiblesses et menaces) que disposent ces logiciels de comptabilité dans le contexte de la qualité des informations financières. Pour le logiciel SAGE, il a comme point fort l'ensemble de ces quatre critères: la fiabilité, l'évolution, l'intelligibilité et la comparabilité. Pour le logiciel Ciel compta, nous en avons trouvé des points forts et des points faibles en ce qui concerne les qualités des informations financières. D'après les résultats obtenus, ce logiciel n'a obtenu la note 4 que sur l'intelligibilité des informations financières. Dans les autres critères des informations financières, il a obtenu la note 3 qui signifie donc qu'il a plus de faiblesses par rapport au logiciel SAGE. Toutefois, il dispose des forces même incomplètes sur la qualité des informations financières. Quant aux autres logiciels, ils ont montré des points forts et des points faibles dans ce cadre, comme les logiciels comptables SAGE et le Ciel compta. Les résultats obtenus ont montré que les qualités des informations financières des autres logiciels de comptabilité sont très variées. Sur la fiabilité, plus de la moitié ont donné la note 4 mais sur l'évolution, moindre entreprises ont accordé la note 4. Pour le cas de l'intelligibilité des informations financières, les notes obtenues sont variées de 4 à 2. Plus de la moitié des entreprises utilisatrices ont attribué la note 4 aux autres logiciels. Ce qui signifie que les informations financières sont vraiment intelligible c'est-à-dire facilement compréhensible. Puis, moins de la moitié ont accordé la note 3. Ce qui indique que les informations financières sont intelligibles mais il y a quelques difficultés sur leur lecture. Certains ont la note 2, ce qui implique la présence de grande difficulté dans la lecture des informations. Enfin, en comparabilité, les notes sont divisées en deux : la majorité des autres logiciels ont obtenu la note 4 qui signifie la comparabilité des informations financières et certains ont obtenu la note 3 qu'indique l'existence de petite anomalie. Globalement, si nous résumons la suite résultante de ces discussions, nous avons encore constaté plus d'appréciation accordée au logiciel SAGE. Il revient presque à donner une raison au nombre de choix attribué à ce logiciel. Finalement, dans cette section, nous

avons discuté les points forts et les points faibles des logiciels de comptabilité offerts à Madagascar selon les niveaux techniques. Nous avons trouvé les points forts du logiciel SAGE sur la Sécurité et la confidentialité même il a eu de faiblesse sur la maintenance. Quant au logiciel Ciel compta, il a montré ces points forts et ces points faibles aux niveaux techniques car chacun d'eux en a obtenu la note 3. Pour les autres logiciels, ils ont présenté aussi des points forts et des points faibles. Conformément aux résultats obtenus, les options sur ce logiciel, dont l'objet est d'établir les documents comptables, permettent de suivre presque les normes prescrites dans le PCG 2005. L'appréciation de la conformité des différents logiciels comptables aux normes, nous donne le premier choix au logiciel SAGE ; étant donné son adaptabilité aux normes nationales. Il est suivi des autres logiciels qui ne sont que des logiciels spécifiques aisément simulables aux besoins des entreprises. Et dernièrement, le logiciel Ciel compta qui est un logiciel de comptabilité usuel mais dont la conformité aux normes est présumée absente. Tout cela n'est qu'une description de la tendance du choix des entreprises lorsque nous ne tenons compte que les critères réglementaires.

Donc en somme, le logiciel SAGE permet de vérifier les hypothèses maintenues. Puisque, premièrement, il regroupe de nombreuses entreprises et répond aux besoins de celles-ci, deuxièmement, concède à donner des informations de qualité et finalement, répond mieux aux normes comptables prescrites (PCG 2005). Alors, ce logiciel regroupe plus d'appréciation et constitue ainsi le logiciel du premier choix.

Pour terminer cette étude, nous avons vu les recommandations qui ne sont que les apports de cet ouvrage. En général, nous avons prévu cette tendance que les producteurs et ainsi que les consommateurs puissent afin de préparer aux éventuelles politiques. Sur les qualités des informations financières et le niveau technique, il faut bien améliorer les parties techniques afin qu'elle permet en partie d'améliorer et de rendre les informations plus fiables et de qualité. Toutefois, il faut identifier d'abord les parties techniques, et individualiser les selon les informations que chacune peut récolter afin de donner plus de précision dans l'amélioration. Faire de diagnostique général de ces éléments conformément au cadre conceptuel, non seulement du logiciel proprement dit mais aussi et surtout de la comptabilité (théories, principes, formules,...). Toutefois, il faut toujours prévoir l'imprévu c'est-à-dire de remettre tout à niveau et anticiper l'arrivée des autres produits. Le coût de cette évolution doit être raisonnable ; c'est-à-dire premièrement résulte du rapport qualité prix et surtout du pouvoir d'achat tenu du niveau d'activité des entreprises et deuxièmement dépend du

rappor temps-utilité. L'évolution et la remise à niveau du logiciel doit prendre en compte le décalage du temps, l'utilité et ainsi que la possibilité des entreprises.

Vu qu'ils s'agissent des produits commerciaux, inclure toutes ces recommandations peut entraver les producteurs dans leurs politiques commerciales et offre plus d'opportunités aux usagers. Toutefois, il dépend de l'attente de deux pôles, fournisseurs et utilisateurs, dans les perspectives qui les associent au niveau du marché des logiciels ; notamment à Madagascar. Mais, étant donné la limite que ces logiciels devraient connaître dans leur développement (limites selon les théories et les normes comptables) et que l'amélioration sera complètement prise par ces différents produits en prouvant moins de défaillances, serait-il possible que cette tendance soit maintenue ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ANGOT, Hugues. « Système d'information de l'entreprise », De Boeck, 1999, 184 pages.
- BRINGER, comptabilité et gestion informatique, 1992, Foucher, 173 pages
- MARQUES, Edmond « Comptabilité générale », France, Nathan, 1985, 320 pages.
- MELYON Gérard et LOPEZ Joël, « Comptabilité et nouvelles technologies », « Université Paul Sabatier-Toulouse III Paris I et Paris XIII », Mai 1993, p 455 ;
- PROCHE E., GUIZARD L. et PEROCHON C., La nouvelle technique comptable, les éditions Foucher, 1986, 191p

COURS

- ANDRIANAIVO Victorine ; cours de méthodologie ; Université d'Antananarivo ; Université d'Antananarivo ; 4^{ème} année AU 2012/2013
- NIRINANDRASANA Raderandraibe ; cours d'initiation en informatique ; Université d'Antananarivo ; 4^{ème} année AU 2012/2013
- RAKOTOSALAMA Lova ; cours de loi comptable et normalisation ; Université d'Antananarivo ; 4^{ème} année AU 2012/2013
- RANDRIAMBOLOLONDRAHARY Corinne, cours marketing ; Université d'Antananarivo ; 2^{ème} année AU 2010/2011
- RANOROVOLOLOLONA Aimée Lucie, cours comptabilité générale ; Université d'Antananarivo, 1^{ère} année AU 2009/2010
- RASAHISETRA Jean, cours de statistiques ; Université d'Antananarivo, 1^{ère} année AU 2009/2010

MANUELS

- GUIDE ANNOTE DU PLAN COMPTABLE GENERAL 2005 cohérent avec les normes comptables internationales IAS/IFRS
- PLAN COMPTABLE GENERAL 2005 cohérent avec les normes comptables internationales IAS/IFRS

WEBOGRAPHIE

- [http://www.offshore-value.com/44-externalisation-developpement-informatique madagascar/developpement](http://www.offshore-value.com/44-externalisation-developpement-informatique-madagascar/developpement) du 15 janvier 2014
- <http://www.e-economic.fr/logiciel/termes-comptables/logiciel-de-comptabilite> du 29 janvier 2014
- <http://www.becompta.be/modules/dictionnaire/150-comptable-logiciel-comptable.html> du 29 janvier 2014
- <http://portail-des-pme.fr/finance/5756-choisir-logiciel-comptable> du 04 février 2014
- <http://www.entreprise-business.com/logiciel-comptabilite> du 04 février 2014
- http://www.ciao.fr/Ciel_Compta_2000_Eensemle_complet__Avis_504323 du 08 février 2014
- <http://www.becompta.be/modules/news/article-911-page-2.html> du 10 février 2014
- <http://www.solutionsinformatiques.fr/quel-logiciel-de-comptabilite-pour-mon-entreprise/> du 10 février 2014
- <http://ewho.info/2012/12/14/sage-un-logiciel-de-comptabilite-pour-gagner-en-efficacite> du 27 mars 2014
- <http://blog.macyberassisteante.com/comment-choisir-le-meilleur-logiciel-de-comptabilite-pour-votre-entreprise> du 28 mars 2014
- <http://experts-univers.com/importance-de-la-comptabilite-dans-entreprise.html> du 08 avril 2014

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE	IX
ANNEXE II : FORMULES STATISTIQUES	XIII

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de notre étude pour la préparation de notre mémoire de fin d'études, dont le thème est « *Les logiciels de comptabilité : analyse de la tendance des choix des entreprises malgaches* » ; vous nous aideriez beaucoup si vous pourriez remplir ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Nom de l'entreprise :

Tel :

E-mail :

Q1 Quel est votre secteur d'activité ?

- Industrie
- Commerce
- Service
- Agro-alimentaire
- Autre, à préciser :

Q2 Quelle est la catégorie de votre entreprise ?

- PME
- Grande Entreprise

Q3 Pouvez-vous nous parler des différentes activités qui caractérisent votre entreprise ?

Q4 Utilisez-vous un logiciel comptable ? Oui Non

Q5 Si oui ; lequel parmi ces logiciels de comptabilité proposée ci-dessous utilisez-vous ?

- SAGE
- Ciel
- EBP
- Autres, (à préciser)

Q6 Quelles sont, selon vous, sont les raisons du choix d'un tel logiciel ? (choix multiples)

- La convivialité du logiciel
- L'assistance du fournisseur au client
- Le rapport qualité prix

- La performance du système
 - Autres :
-

Q7 Etes-vous satisfait sur ce logiciel? Oui Non

Q8 Quelle est le degré de votre satisfaction au niveau de son utilisation ?

- 4 3 2 1

4-très satisfait

3-satisfait

2-peu satisfait

1-pas du tout satisfait

Q9 Quelle note avez-vous donné sur les critères d'utilisation du dit logiciel suivantes ?

La fiabilité :

- 4 3 2 1

4-excellente

3-très bien (existence anomalie)

2-bien (existence d'amélioration à faire)

1-très insatisfaisante

L'évolution :

- 4 3 2 1

4-très évolué

3-évolué

2-moyennement évolué

1-moins évolué

L'intelligibilité :

- 4 3 2 1

4-vraiment intelligible

3quelque difficulté sur la lecture des informations

2-grande difficulté sur la lecture des informations

1-très insatisfaisante

Comparabilité

4 3 2 1

4-très comparable

3-comparable

2-moyennement comparable

1-non comparable

La maintenance :

4 3 2 1

4-bien maintenu

3-assez maintenu

2-moyennement maintenu

1-peu maintenu

La sécurité et la confidentialité :

4 3 2 1

4-très sécurisé et niveau de confidentialité suffisante

3-sécurisé et niveau de confidentialité moyennement suffisante

2-moyennement sécurisé et niveau de confidentialité peu suffisante

1-peu sécurisé et niveau de confidentialité insuffisante

La gestion d'erreur :

4 3 2 1

4-bien programmé

3-assez programmé

2-limité

1-insatisfaisante

Q10 Est-ce que vous avez fait une formation pour l'utilisation de ce logiciel ?

Oui Non

Q11 Si vous achèteriez un logiciel de comptabilité pour quel prix proposé ci-dessous vous pourriez acheter?

Moins de 15000000 Ar

De 15000000 Ar à 20000000 Ar

Plus de 20000000 Ar

Q12 D'après vous, quels sont les forces du logiciel ?

Q13 Quels sont les avantages de l'utilisation du logiciel ?

Q14 D'après vous, quelles sont les faiblesses du logiciel ?

Q15 Quelles sont les inconvénients de l'utilisation du logiciel ?

Q16 Quelle note avez-vous donné sur les options suivantes pour ce logiciel ?

4-l'option suit et respect la norme du PCG 2005

3-l'option existe mais il y a quelque anomalies

2-l'option existe mais il y a une grande anomalie

1-l'option n'existe pas

Options \ Notes	4	3	2	1
Saisie des journaux				
Clôture des exercices				
Grand livre				
Balance				
Bilan				
Tableau de flux de trésorerie				
Compte de résultat				
Etat budgétaire				

Q17 Est- il- facile à paramétrier ? Oui Non

Q18 Est-ce-que ce dit logiciel répond bien à vos besoins ? Oui Non

Q19 Sinon, quelles sont alors vos attentes ?

Q20 Est-il compatible avec d'autres logiciels de façon à importer et exporter les données? Oui Non

Q21 Est-ce-que ce logiciel correspond à vos besoins futurs ? Oui Non

NB : Q 19 quelles modifications souhaitez-vous apporter dans l'utilisation de ce logiciel

ANNEXE II : FORMULES STATISTIQUES

Moyenne :

$$\bar{X} = \sum_{i=1}^n \frac{n_i x_i}{N}$$

Fréquence :

$$f_i = \frac{n_i}{N}$$

Avec :

\bar{X} = moyenne ;

n_i = effectif de l'individu i ;

x_i = modalité de i nième individu ;

f_i = fréquence d'apparition de x_i ;

N = effectif total ; d'où :

$$N = \sum_{i=1}^n n_i$$

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	II
LISTE DES TABLEAUX.....	III
LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES ABREVIATIONS	V
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I- MATERIELS ET METHODES	7
Section 1 : MATERIELS UTILISES	7
1-1 : Justification du choix de la zone d'études	7
1-1-1 : Présentation de la zone d'études	8
1-1-2 : Activités de ces entreprises	8
1-2 : Outils théoriques.....	10
1-2-1 : Notion sur la comptabilité.....	10
1-2-2 : Notion sur le logiciel de comptabilité.....	12
Section 2 : METHODES DE RECHERCHE.....	15
2-1 : Moyens de collecte des données	16
2-1-1 : Documentation	16
2-1-2 : Echantillonnage	17
2-1-3 : Questionnaire	17
2-1-4 : Visite d'entreprises	18
2-1-5 :Entretien.....	18
2-2 : Méthodes d'analyse des données.....	19
2-2-1 : Méthode de dépouillement.....	19
2-2-2 : Méthode statistique.....	19
2-2-3 : Méthode FFOM	20
2-2-4 : Limites de l'étude	20
2-2-5 : Chronogramme du travail	21
CHAPITRE 2 : RESULTATS OBTENUS	23
Section 1 : RESULTATS OBTENUS AU NIVEAU DES ENTREPRISES.....	23
1-1 : Type de logiciels comptables utilisés dans les entreprises	23
1-2 : Présentation des logiciels selon les secteurs d'activités exercées	25

Section 2 : RESULTATS SUR LA QUALITE DES INFORMATIONS ET DES NIVEAUX TECHNIQUES DES LOGICIELS	27
2-1 : Résultats sur les qualités des informations financières de logiciels comptabilités ..	28
2-2 : Résultats sur les niveaux techniques des logiciels de comptabilités	31
Section 3 : RESULTATS OBTENUS DE LA CONFORMITE DES LOGICIELS AUX NORMES PCG 2005	33
3-1 : Logiciel SAGE	34
3-2 : Autres logiciels :.....	34
3-3 : Logiciel Ciel compta.....	35
CHAPITRE III : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	37
Section 1 : DISCUSSION PORTANT SUR LES RESULTATS ET LES HYPOTHESES MAINTENUES	38
1-1 : Choix des entreprises sur les logiciels employés et la première hypothèse	38
1-2 : Discussion sur la qualité d'informations financières, le niveau technique et la deuxième hypothèse.....	39
1-2-1 : Qualité des informations financières	40
a) Critère de fiabilité des informations financières	40
b) Critère de l'évolution	40
c) Critère d'intelligibilité.....	41
d) Critère de comparabilité des informations	42
1-2-2 : Niveau technique et le choix des logiciels	43
a) Gestion d'erreur	43
b) Sécurité et confidentialité.....	44
c) Maintenance du logiciel	45
1-3 : Discussion sur la conformité aux normes et la troisième hypothèse	45
1-3-1 : Logiciel SAGE et sa conformité aux normes PCG 2005.....	46
1-3-2 : Logiciel Ciel compta et sa conformité aux normes PCG 2005	47
1-3-3 : Autres logiciels et sa conformité aux normes PCG 2005	47
Section 2 : ANALYSE FFOM SUR LES LOGICIELS DE COMPTABILITE DISPONIBLES A MADAGASCAR	48
2-1 : FFOM sur la qualité des informations financières	48
2-2 : FFOM sur les niveaux techniques des logiciels de comptabilité	51
2-3 : FFOM sur la conformité aux normes PCG 2005	52
Section 3 : RECOMMANDATIONS GENERALES	54

3-1 : Recommandation sur les qualités des informations financières et le niveau technique	55
3-1-1 Critère de la fiabilité des informations financières.....	55
3-1-2 Critère de l'évolution.....	56
3-1-3 Critère d'intelligibilité et de comparabilité	57
3-2 : Recommandation sur le niveau technique	57
3-3 : Recommandation sur la conformité des normes	58
3-3-1 Conformité du logiciel SAGE aux normes	58
3-3-2 Conformité du logiciel Ciel comptia	59
3-3-3 Conformité des autres logiciels	59
CONCLUSION GENERALE	61
BIBLIOGRAPHIE	VI
LISTE DES ANNEXES.....	VIII